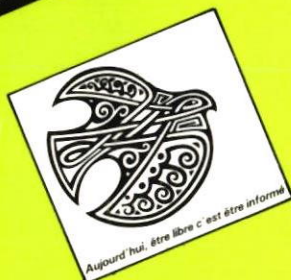


N° 252 - 8 F  
DECEMBRE 1984

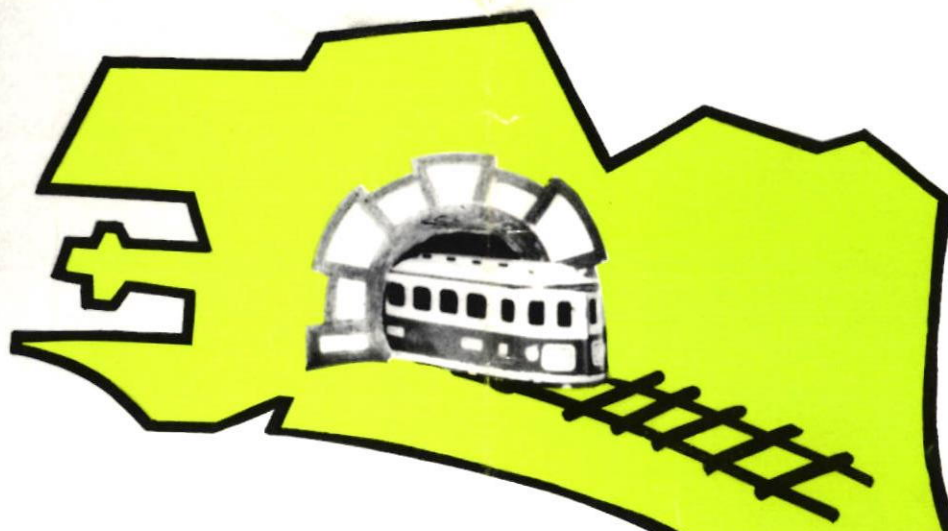


ISSN 0245-9507

# le peuple breton

**DOSSIER TRANSPORTS**

**L'Etat nous roule !**



**Comment développer  
la Bretagne ?**

**Aimé CESAIRE**

« Le progrès se mesure  
en libertés nouvelles »

Ce mois-ci :  
**POBL-VREIZH...**

La nouvelle musique bretonne  
**KORNOG**



## Une résistance de plus en plus forte...

### Sauver l'emploi, sauver la Bretagne

La vie paraît se durcir en Europe : la répression antisyndicale s'accroît, les luttes ouvrières deviennent, elles aussi, plus dures, et c'est particulièrement vrai en Bretagne où, au milieu d'une marée de chômeurs de longue durée, ceux qui ont un emploi s'y accrochent avec l'énergie du désespoir.

Le fait est patent dans la réparation navale, notamment à Brest, et aussi dans l'électronique, menacée dans tout le Trégor (Guingamp, Lannion, Minihiy-Tréguier), sans parler de nombreux autres secteurs.

Non seulement les salariés veulent conserver leur emploi, mais, de façon encore plus significative, ils veulent sauvegarder l'outil de travail en refusant aussi les réductions d'emploi « en douceur » que constituent les primes au départ, les préretraites, les mutations, autant de mesures qui conduisent, en fait, à la suppression possible de milliers d'emplois en Bretagne. La lutte se durcit quant à l'objectif : l'emploi à sauvegarder en Bretagne. Elle se durcit aussi quant aux méthodes : séquestrations, interruptions de réunions d'officiels, opérations de commando, pour l'instant symboliques, tant à Paris, près des décideurs (ministères ou sièges sociaux) qu'en Bretagne (occupations de locaux, blocages de trains, d'avions, visites chez différents responsables politiques et économiques. Cette dureté croissante dans le fond et dans la forme tient pour une bonne part au rejet du discours politicien vide : « solidarité nationale », « modernisation, restructuration », « conjoncture économique », « concurrence internationale ». « On a déjà donné ! » semblent répondre de nombreux salariés qui veulent désormais des actes. Sauver l'emploi, sauver la Bretagne, c'est ce que veulent ces salariés de l'électronique qui brandissaient des pancartes, signées CGT et portant un slogan connu des lecteurs du « Peuple Breton » : « Breton, ne laisse pas ton pays crever ! ». Le paradoxe est que cette colère de classe, cette colère bretonne se développe contre un pouvoir de gauche, majoritaire en Bretagne en 1981 aussi.

### 3 ans d'immobilisme

C'est qu'en Bretagne, ce pouvoir de gauche s'est souvent contenté d'être un pouvoir conservateur et s'est comporté comme tel : rien pour l'aménagement du territoire, rien pour que les usines étatisées développent leurs activités et celles de la région qui les entoure. Rien pour le maintien de l'emploi en Bretagne : c'est bien la CIT-Alcatel (groupe CGE) qui donne 10 millions de centimes en prime de départ aux Bretons et touche 12 millions de centimes par emploi transféré en Lorraine. Avec le pouvoir actuel, on gagne donc de l'argent en supprimant des emplois en Bretagne... Abandon de l'amorce de politique maritime, abandon de l'amorce de décentralisation du tertiaire, abandon de nouvelles productions agricoles bretonnes. Abandon des projets de transfert des pouvoirs économiques vers les « régions ». Abandons sur le plan du respect de la culture bretonne...

La crise ? Elle a parfois bon dos. Le rappel du Morbihan (8 novembre) nous annonce que la marge brute des sociétés devrait être, pour 1984, de 24,5 %, que les entreprises nationalisées ont dégagé, en 6 mois, un excédent de 1.673 millions de francs. C'est le moment où jamais pour un pouvoir de gauche de faire une politique qui réponde aux besoins des Bretons. Pour que les choses soient claires, nous montrerons dans ces colonnes, très prochainement, ce qu'il est possible de faire, dès maintenant.

Ce qui est certain, c'est qu'il faudra tenir compte du retour au premier plan de la notion de lutte collective, un peu partout en Bretagne. La solidarité à la française c'est-à-dire à sens unique, ça ne passe plus !



## Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

### Sympathique et utile...

Il est sympathique et utile, le courant de soutiens et de lettres qui continue d'affluer à notre boîte postale. Souvent, votre aide, si nécessaire, s'accompagne d'une lettre d'avis, de suggestions, de jugements, généralement élogieux, sur notre nouvelle formule. La petite équipe de bénévoles qui, après leur travail, assurent le secrétariat et l'animation de la rédaction et la gestion du journal, est très sensible à ce soutien. Si nous ne pouvons répondre qu'au courrier qui exige une réponse, tout est lu, conservé, enregistré. Et quand nous le pouvons, comme ce mois-ci, nous donnons la parole à quelques lecteurs. Comme prévu depuis six mois et pour assurer l'équilibre financier de notre journal, nous avons dû nous séparer, pour raisons économiques, du journaliste professionnel à plein temps qui s'occupait du P.B. depuis trois ans et demi. Grâce à lui, nous étions plus facilement sur le terrain et nous lui devons, entre autres, les reportages-interviews de la série « un jour avec... ». Pierre Gallais a aussi assuré le suivi du journal et la transition entre les deux équipes de militants qui se sont succédé à la tête du P.B. On lira encore, ce mois-ci et le suivant, plusieurs de ses articles. Nous le remercions.

Avec votre aide financière et votre collaboration, nous comptons bien permettre au journal de continuer à être le reflet mensuel d'une Bretagne ouverte et vivante...

#### SOUSCRIPTION - 8<sup>e</sup> liste

|                                      |        |
|--------------------------------------|--------|
| Morvan P., Paimpol                   | 120 F  |
| Gouello P., Tours (37)               | 20 F   |
| Le Mo A., Marseille (13)             | 20 F   |
| Thomas J., Antibes (06)              | 40 F   |
| Cevaer L., Daoulas                   | 20 F   |
| Even G., Le Rheu                     | 40 F   |
| Le Pesk J., Uzes (30)                | 20 F   |
| Balay R., Martigues (13)             | 20 F   |
| Orhand L., Lochrist                  | 50 F   |
| Hamon M., Penvénan                   | 40 F   |
| Chateau E., Saint-Brieuc             | 20 F   |
| Le Deunff J.B., Saint-Pol            | 20 F   |
| Corbel J., Hyères (83)               | 20 F   |
| Berthevas P., Guipavas               | 20 F   |
| Dumortier F., Brest                  | 20 F   |
| Rannou R., Cavan                     | 20 F   |
| Merrien A., Hanvec                   | 70 F   |
| Le Jeune V., Locquêmeau              | 20 F   |
| Guillevic A., Belz                   | 20 F   |
| Section UDB de Lannion               | 1000 F |
| Philippotaux G., Sarzeau             | 20 F   |
| Le Goff P., Poligny (39)             | 20 F   |
| Muzellec Y., Brest                   | 20 F   |
| Ollivier H.-A., Montrevel (13)       | 20 F   |
| Quémener P.Y., Les Ulis (91)         | 20 F   |
| Le Berre C., Tréguier                | 20 F   |
| Beauto R., Loiron                    | 70 F   |
| Brouassin P., Saint-Cyr L'Ecole (78) | 70 F   |
| Guiho J.Y., Vannes                   | 20 F   |
| Le Cléac'h J.L., Auray               | 70 F   |

## EN GUISE DE SOMMAIRE...

Des menaces sans précédent sur l'emploi en Bretagne et une résistance de plus en plus forte des travailleurs bretons, c'est ce que nous constatons en éditorial (p. 2). Comme vous l'avez vu, le dossier du mois concerne les transports en Bretagne et dans l'Hexagone : un premier article explique la centralisation des moyens de transport sur Paris et en démontre les effets. Le second propose une autre politique, dont bénéficierait la Bretagne et bien d'autres « régions ». Le sort d'un capitaine courageux est évoqué (p. 11) tandis qu'on lira (p. 14) 2 points de vue sur les centrales marémotrices. Un discours important d'Aimé Césaire (p. 15) précède une information sur le Togo, ce pays vers lequel on extrade désormais. En culture, on découvrira le groupe Kornog (p. 19), avant une page poésie. Nous avons tenu à donner la parole à nos lecteurs (p. 24-25) avant nos chroniques habituelles. Enfin, les Bretonnants retrouveront Pobl Vreizh (p. 21), dans une formule modeste qui s'étoffera. Un numéro à offrir à vos amis !

### RAPPEL

|                  |       |
|------------------|-------|
| Politique        | p. 2  |
| Economie         | p. 6  |
| Société          | p. 11 |
| Problème breton  | p. 12 |
| Peuples du monde | p. 15 |
| Culture          | p. 19 |
| Courrier         | p. 24 |

### ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

## JE M'ABONNE AU «PEUPLE BRETON»

NOM ..... PRENOM .....  
ADRESSE .....

- Souscrit un abonnement ☐  
un réabonnement ☐  
- ordinaire : 80 F (1)  
- de soutien à  
partir de : 100 F (1)  
- étranger : 95 F (1)  
- étranger par avion : 115 F (1)  
à partir du N° ..... inclus.

- Ci-joint le règlement par :  
- chèque postal (1)  
- chèque bancaire (1)  
- mandat-lettre (1)  
(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

|                             |       |
|-----------------------------|-------|
| Merrat J.J., Montreuil (93) | 20 F  |
| David J., Athis Mons (91)   | 20 F  |
| Salaün Yann, Orsay (91)     | 120 F |
| Jézéquel R., Vanves (92)    | 70 F  |
| Le Guern C., Herblay (95)   | 20 F  |
| Muzellec Y., Brest          | 20 F  |
| Lostanlen R., Carhaix       | 40 F  |
| Vigouroux Y., Roscoff       | 20 F  |
| Le Goff J.A., Douarnenez    | 20 F  |
| Boloh D., Carhaix           | 20 F  |
| Le Bleiz B., Pont-L'Abbé    | 20 F  |
| Pondaven J., Brest          | 20 F  |
| Jaffrès A., Brest           | 20 F  |
| Cabon C., Brest             | 20 F  |
| Plouzenec B., Châtaudren    | 70 F  |
| Menguy J., Plouha           | 40 F  |
| Andouard L., Fréhel         | 40 F  |
| Pedron R., Plérin           | 20 F  |
| Connan L., Plaintel         | 20 F  |
| Guyader D., Puteaux (92)    | 20 F  |
| Chouffot C., Maurepas (78)  | 20 F  |
| Le Blavec B., Rezé          | 20 F  |
| Riou R., Lannion            | 120 F |
| Le Guellec C., Millzac      | 20 F  |

|                                      |          |
|--------------------------------------|----------|
| Morvan F., Cholet (49)               | 20 F     |
| Le Corre J.Y., Bénodet               | 20 F     |
| Pierre C., Poullaouen                | 50 F     |
| Quilleveré D., Limeil Brevannes (94) | 20 F     |
| Léon E., Rennes                      | 40 F     |
| Henry C., Belle-Isle-en-Terre        | 20 F     |
| Uguet D., Sotteville-lès-Rouen (76)  | 40 F     |
| Cochard D., Creil (60)               | 20 F     |
| Petit J., Versailles (78)            | 20 F     |
| Biannic M., Le Havre (76)            | 20 F     |
| Berthou F., Brest                    | 70 F     |
| Buron E., Saint-Nazaire              | 60 F     |
| Arpenven Y., Tréguier                | 120 F    |
| Auffret, Klegereg                    | 20 F     |
| Bonvalet G., Bénac'h                 | 20 F     |
| Alanot M.J., Lorient                 | 20 F     |
| Le Borgne H., Guéméné                | 20 F     |
| Crochet J., Mont-de-Marsan (40)      | 20 F     |
| Floch M., Ploemeur                   | 20 F     |
| soit                                 | 3.440 F  |
| Report des listes précédentes        | 17.445 F |
| Total                                | 20.885 F |

Merci à tous.



## A l'origine du coup de sang de Chauty :

**Une lettre de l'élue de l'UDB de Nantes (1/06/1984)**

Monsieur le Sénateur-Maire,

La ville de Nantes ayant décidé d'assurer son concours sur différentes manifestations qui se tiendront dans notre ville, durant l'année 1985, à l'initiative de l'association « Nantes 85 - du code noir à l'abolition de l'esclavage », le groupe U.D.B. du conseil municipal propose l'adoption d'un vœu dont vous trouverez le texte ci-joint, condamnant le régime de l'apartheid.

Venant renforcer le vœu condamnant le racisme, récemment adopté, cette initiative de la ville de Nantes contribuerait à souligner l'évolution de notre cité dans ses relations avec l'Afrique, connaissant son passé de ville négrière.

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur-Maire, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Patrick PELLEN

Qualifié par l'UNESCO de « crime contre l'humanité » et dénoncé par le Conseil de sécurité de Nations-Unies, l'apartheid (séparation des races) est le système politique le plus injuste et le plus répressif mis en application depuis la disparition du régime hitlérien.

Appliquant les théories xénophobes des idéologues nazis, l'Afrique du Sud est le seul pays au monde qui ait osé fonder sa constitution sur la discrimination raciale. Le refus des autorités sud-africaines de reconnaître à la population noire (25 millions d'individus) ses droits civiques légitimes, est ainsi justifié, dans un discours qui se veut scientifique et selon lequel « le plus élevé des noirs est par définition inférieur au moins élevé des blancs ».

Nous dénonçons avec M. Edgar Pisani, Commissaire européen chargé du développement, « le combat déstabilisateur que mène Prétoria, en Afrique Australe, avec résolution et perversité » (Cit. 4-2-82).

Comme M. Vladimir Kravels (Ukraine), président par intérim du comité spécial contre l'apartheid aux Nations Unies, nous exigeons « que le régime minoritaire raciste d'Afrique du Sud libère toutes les personnes emprisonnées ou faisant l'objet de mesures de restriction en raison de leur opposition à l'apartheid » (Cit. 13-01-84).

Nous souscrivons aux propos tenus le 29 mars 1984 par le secrétaire d'Etat américain, M. Schultz, pour affirmer avec lui que « l'apartheid » est une oppression inacceptable et que l'instauration de relations normales entre la communauté internationale et le pays où il s'applique passe par un « changement inévitable » des institutions politiques sud-africaines.

## Une association pour la suppression de l'Ordre des médecins créée à Paimpol

Connaissez-vous l'Ordre des médecins ? Savez-vous qu'en 1981 cet organisme a appelé à voter pour Valéry Giscard d'Estaing, lors des élections présidentielles ?

A la réflexion, rien d'étonnant à cela, si l'on se souvient que l'Ordre des médecins a été créé le 7 octobre 1940, sous Pétain, et que « son premier soin » a été d'engager la chasse aux médecins juifs et étrangers « pour contribuer à la rigueur de la race »...

Depuis lors, les prises de position réactionnaires de l'Ordre se sont succédé à un rythme soutenu : contre le tiers payant, contre le conventionnement, contre la contraception et l'IVG, pour le contrôle patronal des arrêts de travail... etc.

Un ordre qui, de plus, ignore les médecines « douces » (phytothérapie, homéopathie, acupuncture), dans lesquelles s'investissent de plus en plus de médecins.

Voilà pourquoi, des médecins, de plus en plus nombreux, refusent d'adhérer à l'Ordre des médecins, et de payer leur cotisation que la loi rend obligatoire.

C'est cette loi que contestent les réfractaires à l'Ordre, un Ordre qui prend en leur nom des positions qui vont à l'encontre de leurs convictions les plus profondes et dans lequel ils ne se reconnaissent pas.

Depuis deux ans, des médecins paimpolais passent au tribunal pour

refus de payer leur cotisation à l'Ordre : trois en 1983, huit cette année, le mouvement tend à s'amplifier. Depuis deux ans, ces médecins se voient condamnés à payer leur cotisation, bien que la suppression de l'Ordre des médecins fasse partie des promesses du candidat Mitterrand.

C'est pour les soutenir et rappeler leurs promesses aux socialistes qu'une « association pour la suppression de l'Ordre des médecins », type 1901, a été créée à Paimpol, le 5 août 1984. Cette association est soutenue par l'ensemble des syndicats et partis progressistes, représentés à Paimpol, dont l'UDB, mais entend prendre une dimension « régionale ».

Les personnes qui souhaiteraient adhérer à l'association (ou se renseigner) peuvent le faire en écrivant au journal (Le Peuple Breton, BP 301, Lannion Cedex), qui transmettra (cotisation minimum 20 F).

Pierre MORVAN

**f.a.d**  
sérigraphie

autocollants - tee-shirts - affiches  
sérigraphies d'art - 5 R. d. doutes  
tél. (98) 83.03.55 lesneven

## Sur la mort d'un immigré

La presse d'information a suffisamment relaté l'événement pour qu'il soit inutile d'y revenir longuement : un groupe de militants de la CGT, qui n'avaient perçu aucun salaire depuis cinq mois, accueillies à coups de fusil dans l'enceinte de leur usine. Plusieurs blessés, un mort : Ozgun Kemal. Cela se passait à Epones dans la grande banlieue parisienne.

Ces faits sont clairs et ils ont été condamnés de façon unanime.

Mais au-delà de la folie criminelle d'un petit patronat (aux abois ?), la presse n'a guère relevé deux choses. La personnalité du tueur d'abord : un « vigile » auquel le patron avait fourni l'arme du crime pour qu'il presse sur la gachette car un patron excité ne saurait déchoir en faisant lui-même le sale boulot... En l'occurrence ce « vigile » était un travailleur immigré

d'origine africaine : c'était ça ou être flanqué à la porte... et par les temps qui courent, on sait ce que le chômage veut dire pour un immigré...

La personnalité de la victime, Ozgun Kemal, ensuite. Travailleur « turc » dit-on ; non, Kurde de Turquie. Réfugié politique en France parce que dans son pays il est interdit d'être Kurde. D'ailleurs, il n'y a pas de Kurdes en Turquie, seulement des Turcs de l'Est ou des montagnes. Chassé de chez lui dès 20 ans, il trouvera une mort scandaleuse sur le pavé froid d'une usine parisienne à 22 ans. Et même alors ceux qui s'indignent de sa mort lui dénie (par ignorance ?) son identité profonde.

N'est-ce pas là le meilleur service à rendre à la dictature militaire d'Ankara ?

J.C.C.

## HUMEUR

### Pire qu'un notable breton, un chef de clan corse

François Giacobbi, l'inénarrable président du conseil général de la Corse du Nord, voit rouge (ce qui pourrait passer pour normal chez un « radical de gauche »). En témoigne la lettre qu'il a récemment adressée au directeur départemental de l'Équipement :

*Il m'a été donné de constater que, sur proposition de leurs conseillers municipaux, certaines communes changeaient l'orthographe de leurs noms pour les faire correspondre à la prononciation corse, et dans quelques cas, traduisaient en entier leur nom.*

Ce procédé de « corsisation » des noms de communes me paraît devoir être apparenté à la procédure de changement de nom, régie par l'article L. 111-1 du code des communes qui dispose que « le changement de nom d'une commune est décidé par décret sur la demande du conseil municipal, le conseil général consulté et le conseil d'Etat entendu ».

*Je vous serais, en conséquence, obligé de bien vouloir veiller à ce que, en l'absence de toute décision réglementaire, il ne soit procédé à aucune modification de l'orthographe figurant sur les panneaux implantés sur la voirie départementale.*

J'ajoute que pour le cas où des modifications de cette nature seraient déjà intervenues, il conviendrait d'opérer les redressements nécessaires.

Cette lettre devrait se passer de commentaires. On se demande seulement ce que la langue corse a pu faire à François Giacobbi pour qu'il la poursuive d'une telle haine... Quant à prétendre qu'écrire Ponte Novu au lieu de « Ponte Nuovo », c'est changer le nom de la localité, nous attendons que de vrais juristes se penchent sur la question. Pour nous, c'est simplement choisir d'écrire un toponyme corse en langue corse et pas en italien. Au nom de l'unité nationale française, François Giacobbi préfère l'italien. Pourquoi ? « Chi lo sà ? ». En tout cas, il serait fort réjouissant que, suivant les conclusions de l'ex-maire de Venacù, le Conseil des ministres décrêtât « les toponymes corses doivent rester... italiens ». Mussolini se gondolerait doucement dans sa tombe.

J.C. C.

**Note :** La coupure de presse de la page 2 de couverture provient d'Ouest-France (novembre 84).

## chiche?

### Après la Lorraine, la Normandie

La « lettre de Louis Mexandeau », ministre des PTT, à ses électeurs, montre que des études réalisées jusqu'ici au CNET de Lannion, sont transférées au SEPT de Caen, récemment inauguré. Les unités de production, installées là (SLIGAS, NRS, COMELOG) auraient pu tout aussi bien s'installer en Bretagne. On sait aussi que Thomson veut transférer vers Eu-Le Tréport une activité bretonne. La Bretagne serait-elle trop pauvre en excellences.

### RPR ou Recherche Pauvreté à Récupérer ?

M. Lemoux (Bernard) vient d'affirmer qu'il était prêt à payer quatre fois plus d'impôts s'il était sûr que cela serve à aider les nouveaux pauvres. Par ailleurs, il déclare que le gouvernement « abuse de la signature de l'Etat » en revenant sur les avantages concédés par l'emprunt Giscard aux gens fortunés. « Bravo les libéraux ! »

Ne doutant pas de sa bonne foi ni de ses moyens, suggérons à M. Lemoux de verser le triple de ses impôts actuels pour aider l'UDB à défendre l'emploi en Bretagne.

## UN AN DEJA !

Cela fait déjà un an que nous avons lancé un S.O.S. auprès de nos lecteurs et amis pour sauver le P.B., à la suite du bilan déficitaire de la fête qui devait éponger nos dettes. La panoplie de mesures qui doit nous permettre de régler le passif se poursuit : abonnements, réabonnements, abonnements d'amis (un formulaire est joint) que nous préviendrons, si vous le demandez, du cadeau que vous leur faites. Et aussi souscription lors de l'abonnement et souscription exceptionnelle. Des abonnés nous ont envoyé des chèques, parfois substantiels. Nous les remercions vivement. De notre côté, nous faisons l'effort de rigueur nécessaire, tout en continuant à chercher une information souvent inédite. Continuez à nous aider, ...et à nous signaler vos changements d'adresse ou les irrégularités de réception du journal.

LA SOUSCRIPTION EXCEPTIONNELLE CONTINUE...



### ABONNEMENT D'UN AMI...

Veillez trouver ci-joint la somme de 80,00 F et l'adresse de :

NOM .....

PRENOM .....

ADRESSE .....

à qui vous voudrez bien envoyer le «Peuple Breton» durant un an.

(B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. Rennes 2365-76)

OVATION  
LOWDEN  
ARIA  
GOMEZ  
TAKAMINE  
SEILER  
SAUTER  
ZIMMERMANN  
MAEARI  
SELMER  
BUFFET  
COURTOIS  
COUESNON  
YAMAHA



VOUS AIMEZ LA MUSIQUE ?  
VENEZ NOUS VOIR ....

ART & MUSIQUE

2 rue Ducouëdic BREST

tel. 80-47-41

## Pour une politique bretonne des transports

Les gouvernements français successifs n'ont jamais donné au ministère des transports l'importance qu'il devrait avoir. On semble ignorer que l'histoire et la géographie montrent à l'évidence que c'est l'existence des grandes voies de communication et d'échanges qui a déterminé la naissance et l'essor des grands pôles économiques et pas le contraire. Il suffit pour s'en convaincre de constater que la grande majorité des centres économiques importants sont des ports maritimes ou des villes situées sur des rivières navigables ou sur des grandes voies naturelles de transports terrestres dont l'utilisation remonte souvent à l'antiquité.

### La politique parisienne des transports

La révolution industrielle du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècles n'a changé que peu de chose, et si des évolutions se sont produites, c'est plus, et plus durablement, au profit des axes d'échanges que des zones minières. Par exemple, le développement du bassin minier Sarre-Luxembourg-Lorraine, est sans commune mesure avec celui des Bouches de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin, une région dont la prospérité remonte au Moyen Age (d'Anvers à Rotterdam).

Cependant, depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, les progrès techniques sont tels que les voies de communication naturelles ont de plus en plus besoin d'aménagements coûteux et, si au Moyen Age, la géographie seule déterminait les axes d'échanges, ce n'est plus le cas aujourd'hui : une baie abritée n'est plus rien sans quais en eau profonde, les rivières ont besoin d'être draguées et canalisées, la route et le chemin de fer franchissent les obstacles naturels. Les voies de communication ont besoin d'investissements importants qui dépendent en grande partie des choix du pouvoir politique.

Les choix politiques, les investissements des années passées jouent dès à présent un rôle important dans le déclin ou le développement de telle ou telle région. Ceux qui sont faits actuellement seront en grande partie responsables de la régression ou de la prospérité des régions à la fin du siècle. L'action du ministère des transports ne doit donc pas viser seulement à satisfaire les besoins immédiats, elle doit orienter à long terme le développement industriel et jouer un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire. Les investissements ne doivent pas suivre — donc freiner — l'activité économique, ils doivent précéder — donc favoriser — l'industrialisation.

Le moins qu'on puisse dire c'est qu'en France il n'en est pas ainsi, et la politique

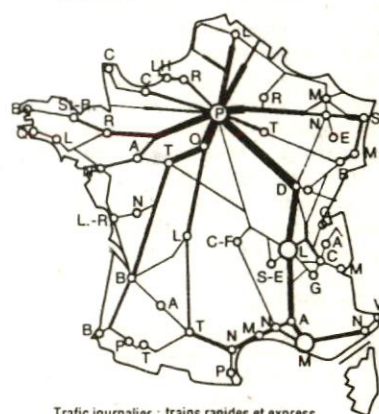
des transports est avant tout influencée par trois soucis majeurs : le centralisme politique, les flux de déplacement des personnes liées aux vacances et au tourisme, la rentabilité.

**I) Le centralisme politique**, volonté de réaliser au profit de Paris l'unité de la France (bien artificielle à l'origine) a fait que l'on a donné constamment depuis deux siècles la priorité aux transports entre les « provinces » et Paris. Peu à peu de nombreux axes d'échanges interrégionaux, privés d'investissements, sont tombés en désuétude, alors que les grandes voies radiales étaient suréquipées : les deux réseaux en étoile des autoroutes et de la SNCF se superposent.

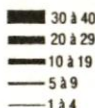
Nous, Bretons, nous devons déplorer en particulier l'abandon total de cette grande voie de communication que fut la vallée de la Loire : canaux désaffectés, voies ferrées non électrifiées, pas d'autoroutes, aucun équipement moderne à la place de l'ancienne batellerie de la Loire et de la grande voie romaine Nantes-Lyon. Faut-il s'étonner du déclin économique du centre de l'Hexagone et du faible développement de son débouché naturel : le port de Nantes ?

Les transports maritimes n'avaient naturellement pas leur place dans cette politique privilégiant les relations Paris-Province. Faute d'investissements, faute de liaisons modernes avec leurs arrière-pays, les petits ports ont peu à peu décliné et le cabotage, autrefois si prospère, a pratiquement disparu. La situation géographique de la Bretagne, ses ports nombreux et sûrs sont un atout majeur pour le développement de la Bretagne, tout le monde le dit mais personne ne remet en cause une politique qui rend inexploitable cet atout.

#### TRAFIC FERROVIAIRE



Trafic journalier : trains rapides et express  
(en milliers de voyageurs)



**II) Le transport des personnes** n'est certes pas accessoire car il est nécessaire aux échanges commerciaux qui génèrent le développement économique. Mais ce que l'on semble privilégier en France c'est moins les déplacements professionnels que le transport de ces millions de gens qui se déplacent à chaque week-end et aux vacances scolaires. Le centralisme parisien n'y est d'ailleurs pas étranger puisque, avec ses douze millions d'habitants et son niveau de vie sensiblement plus élevé qu'ailleurs la région parisienne est la première avantagée par cette politique.

Il semble moins important aux hommes politiques français d'acheminer dans de bonnes conditions un chargement de volailles de Locminé à Paris ou un chargement de poissons de Concarneau à Lyon qu'une famille de vacanciers de Paris à Quiberon. La difficulté des transports routiers entre l'Ouest de la France et Lyon — et au-delà la Suisse et l'Italie — retient moins leur attention que les bouchons des départs en vacances.

Il en résulte que l'on mesure l'importance d'une route en véhicules par jour, sans que l'on juge utile de nuancer l'appréciation par le rôle économique de chaque type de véhicule, et un camion de 30 tonnes ne vaut guère plus qu'une R5. Le trafic saisonnier lié au tourisme absorbe des investissements considérables qui ne servent que quelques mois par an alors que, ailleurs, rien n'est fait pour moderniser des liaisons routières ou ferroviaires essentielles.

**III) La rentabilité** enfin est une préoccupation qui a pesé lourd dans les choix gouvernementaux. Pas la rentabilité réelle, celle qui prendrait en compte le rôle d'une voie de communication dans l'activité d'une région, dans son développement, dans la déconcentration (que l'on dit souhaiter) ou dans l'aménagement du territoire, non, ce que l'on prend en compte c'est la rentabilité dans le sens le plus étroit du terme, celui du rendement financier immédiat comme si les moyens de transports étaient une activité économique comme les autres et non un service public essentiel à la collectivité.

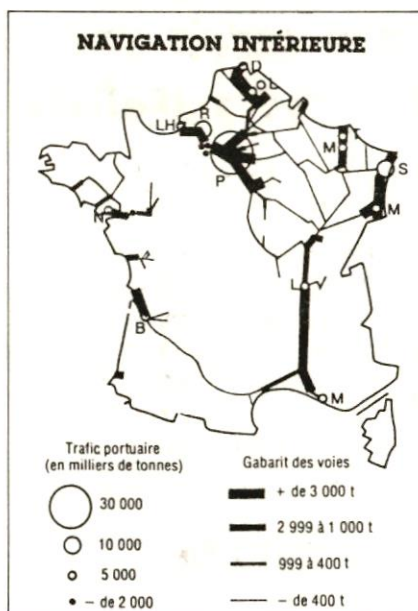
Ainsi la SNCF est-elle amenée à orienter son trafic vers quelques lignes modernisées, l'allongement des parcours, donc des durées et des coûts se faisant aux frais de l'usager. De même les autoroutes sont-elles conçues pour recevoir avant tout le flux des voitures particulières des week-ends et des vacances qui permettent un amortissement beaucoup plus rapide que les camions.

Centralisme, rentabilité, transports de personnes, sont des choix qui, peu à peu, sont devenus interdépendants et qui se confortent les uns les autres :

- Le centralisme fait créer un réseau de communications en étoile qui entraîne le développement de Paris, qui à son tour augmente les besoins de transport vers et à partir de Paris, ce qui génère un besoin de renforcer les lignes en étoiles, etc.

- Parce que les radiales sont modernes et les transversales inadaptées le trafic a tendance à faire le détour par Paris ce qui diminue le trafic des transversales, puis l'insuffisance du trafic et la rentabilité justifient le refus de moderniser les transversales (et parfois leur suppression).

Le désir de rentabilité à court terme, l'oubli de la notion de service public font que les divers modes de transport - route, voie ferrée, voie d'eau, avion - se disputent à grands coups d'investissements les axes à grand trafic, concurrence qui fait disparaître la complémentarité de ces divers moyens et crée peu à peu une France à deux vitesses, celle des axes suréquipés et celle des routes secondaires, des canaux désaffectés, des fermetures de gares. Comment ne pas voir là la cause essentielle de l'échec de toutes les politiques d'aménagement du territoire ?



Le développement économique de nombreuses « régions » est conditionné par un changement complet de la politique des transports pour la Bretagne ce changement est plus urgent et revêt une plus grande importance qu'ailleurs, car elle a plus souffert que toute autre du désintérêt pour les transports maritimes et de la mise en place de ce réseau en étoile, principal responsable de son isolement.

**IV) Avec la gauche française...** Rupture avec la politique centraliste, recherche d'une meilleure planification du développement, abandon de la préoccupation de rentabilité immédiate pour celle de l'intérêt collectif à long terme, on aurait pu croire que ce seraient là les nouvelles orientations d'un gouvernement de gauche, doté d'un premier ministre socialiste et longtemps d'un ministre des transports communiste. En fait nous avons assisté à la poursuite de la politique faite par la droite.

Pour la SNCF nous constatons une monstrueuse accentuation du réseau en étoile par la mise en place à grands frais des lignes TGV. Après la ligne Paris-Lyon-Marseille, on entame la construction du TGV Atlantique (Paris-Bordeaux et Paris-Bretagne), on prévoit celle du Paris-Bruxelles, on envisage Paris-Nancy et Paris-Calais-Londres. Bientôt on pourra aller de n'importe quelle ville à Paris à 260 km/heure de moyenne, mais on se traînera à moins de 80 à l'heure d'une ville de province à l'autre, à moins bien sûr de faire le détour par Paris.

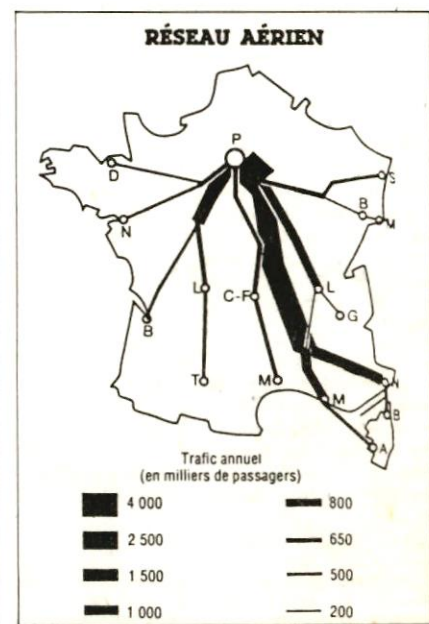
En matière d'autoroutes, la politique de rigueur s'est faite sur le dos de la province : le nouveau schéma des autoroutes imaginé par la gauche, c'est d'abord le renoncement de construire 1.680 km d'autoroutes prévues par la droite, et bien sûr les suppressions visent

d'abord les transversales, puisque les radiales sont presque toutes terminées. L'autoroute Nantes-La Rochelle qui devait terminer la liaison Toulouse-Bordeaux-Nantes ne sera pas construite et, entre Lyon et l'Atlantique on ne prévoit même pas une autoroute que ce soit vers Bordeaux, La Rochelle ou Nantes.

Avec la gauche comme avec la droite, il s'agit d'avantager toujours plus les mieux lotis : l'objectif n'est plus de doter les régions défavorisées de moyens de transports modernes permettant leur décollage économique, l'objectif c'est maintenant d'apporter la gratuité pour les autoroutes existantes : on ne donne qu'aux riches... On prétend que l'on veut éviter une concurrence entre les divers moyens de transport, mais les TGV suivront à peu de chose près les autoroutes existantes alors qu'une relation essentielle à l'aménagement du territoire comme Nantes-Lyon est faite de canaux désaffectés, d'une voie ferrée non électrifiée et peu performante, et de routes secondaires !

Bien entendu la scandaleuse contribution de l'ensemble des Français à l'économie parisienne qu'est la subvention de l'Etat aux transports parisiens n'a pas été sérieusement remise en cause.

Cette période 81-84 aura cependant servi à quelque chose si ceux qui croyaient qu'un gouvernement de gauche aurait un comportement différent des gouvernements de droite ont perdu leurs illusions. Qu'ils soient de droite ou de gauche les grands partis français restent profondément centralisateurs et ils ne remettent pas en cause l'exploitation de type colonial dont est victime notre pays. Il n'y a pas de solution parisienne au problème breton. Seule l'autonomie, c'est-à-dire la prise en charge par les Bretons eux-mêmes de leur propre développement peut apporter un vrai changement et arrêter l'appauvrissement progressif de la Bretagne.



## Ce que serait une politique autonomiste et socialiste des transports

Document historique (1842)

### Pourquoi on a construit le chemin de fer Paris-Brest

Le secrétaire particulier de Guizot, R. A. Hamon (ouestien : il est conseiller général de la Sarthe et conseiller municipal du Mans en 1851), expose en 1842 les immenses avantages d'une ligne de chemin de fer qui relierait Paris à la Bretagne. Quels avantages et pour qui ?

Les voyageurs, les marchandises, les transports de céréales, de gibier, de bestiaux, en général toutes les denrées de consommation, afflueront vers Paris... L'intérêt commercial autant qu'un intérêt de justice parle donc en faveur de notre ligne, que veulent aussi des intérêts politiques, intérêts de civilisation et d'unité nationale.

La Bretagne forme, pour ainsi dire, une nation distincte : mœurs, coutumes, langage, tout y diffère du reste de la France. Nous avons presque à civiliser cette province si belle, mais encore si sauvage. Lorsque le réseau de fer voté par la Chambre sera achevé, si la Bretagne n'a pu obtenir aussi sa route, elle sera plus que jamais isolée, éloignée du cœur de la France ; il n'y aura pas une ville en France de laquelle on ne puisse arriver à Paris en moins d'heures qu'il n'en faudra pour s'y rendre du fond de la Bretagne. Mais qu'une ligne de fer soit construite à travers ce pays, une circulation rapide s'établira, des populations bretonnes descendront vers la France centrale et des populations des provinces plus avancées en civilisation viendront à leur tour visiter la Bretagne. Un chemin de fer apprendra en dix ans plus de français aux Bretons que les plus habiles instituteurs primaires et avancera de plus d'un siècle la fusion de cette vieille province avec nos jeunes départements ; et ce sera quelque chose pour la force et la grandeur nationale. C'est vraiment pitié de ne point travailler plus activement que nous le faisons à civiliser, à franciser tout à fait cette belle province à l'entêtement si fier, aux sentiments si généreux. Un pareil but à lui seul vaudrait bien quelques millions.

L'intérêt stratégique veut encore la ligne de Bretagne. Cette contrée a été le théâtre de troubles civils. Une route de fer en paralyserait les germes et en cas de guerre, aiderait puissamment à la défense du territoire (...). Si l'est de la France était envahi, c'est de l'ouest qu'il faudrait tirer nos ressources pour nous sauver. Que de Paris nous puissions donc plonger par des voies de fer jusqu'au fond de la Bretagne. Que la capitale soit mise en communication rapide avec notre premier port militaire... Si l'empereur avait pu faire arriver en quelques heures par le chemin de fer de nombreuses ressources en hommes et en matériel... qui lui restaient... sur les côtes de Bretagne, il aurait probablement sauvé Paris (1).

(1) R. A. Hamon, au rédacteur du journal l'Union. « Lettres sur le chemin de fer de Paris vers l'ouest et le nord-ouest à travers le Maine ». Publication : le journal l'Union. Fleuriot, Le Mans, 1842 ; pp. 31-32.

L'autonomie c'est la possibilité donnée à un gouvernement régional de décider lui-même des priorités, de choisir ses investissements en fonction du seul intérêt du pays, et de disposer des moyens nécessaires à sa politique. Il apparaîtra à tous que l'on ne fera pas disparaître en quelques années les traces de plusieurs siècles d'exploitation à sens unique, et qu'il appartiendra au premier gouvernement breton autonome de recenser avec précision les besoins d'établir des priorités et de planifier dans le temps et dans l'espace les investissements. Nous allons essayer de dégager les grandes orientations qui devraient déterminer une vraie politique bretonne des transports et orienter ses choix.

**I) Les transports maritimes :** on l'a dit et redit, la mer c'est l'atout essentiel de la Bretagne en raison du faible coût des transports maritimes, de sa situation géographique sur des grandes routes maritimes, en raison aussi de la longueur de ses côtes et des nombreux ports bien abrités qui s'y trouvent.

Mais cet atout est inexploité, les petits ports ne servent plus guère qu'aux sabliers, les grands ports ont une activité de plus en plus limitée au trafic de marchandises en vrac (produits pétroliers, céréales ou produits destinés à l'alimentation du bétail). On doit constater que la majeure partie des marchandises exportées ou importées de Bretagne passent souvent par Le Havre et Rouen quand ce n'est pas par Rotterdam.

Un double objectif s'impose donc :

- Faire de Nantes-Saint-Nazaire un grand port de marchandises diverses drainant vers lui non seulement le trafic breton mais aussi celui de son arrière-pays naturel, la Bassin de la Loire.

- Relancer le cabotage international, essentiellement vers les îles britanniques, la mer du Nord, l'Espagne et le Portugal, à partir d'un réseau de ports secondaires bien équipés : Saint-Malo, un port en eau profonde dans le Trégor (qui est à construire), Roscoff, Brest et Lorient.

Atteindre ces objectifs est certainement une œuvre de longue haleine qui nécessitera de coûteux investissements en infrastructures portuaires, et l'amélioration parallèle des transports terrestres car un port ne vit que par les services qu'il apporte à son arrière-pays. C'est coûteux, mais le coût est très relatif : un port en eau profonde dans le Trégor, c'est 100 fois moins cher que les investissements culturels d'une année à Paris... Ce renouveau de l'activité de nos ports suppose que l'on reconstitue cette flotte marchande qui fit la richesse de la Bretagne et qui a maintenant disparu. Il faudra cependant rester prudent dans ce domaine, surtout en ce qui concerne le

long cours car la conjoncture internationale n'est pas favorable.

**II) Les transports terrestres intérieurs** souffrent de ce que l'on a donné la priorité aux relations de chaque ville avec Paris, accessoirement avec le chef-lieu de Région. Il faut au contraire qu'ils permettent des liaisons rapides entre toutes les villes principales de façon à faciliter la complémentarité économique. Les relations entre les ports et leurs arrière-pays doivent également être privilégiées pour permettre à la fois le développement de l'activité portuaire et le désenclavement du Centre Bretagne.

Le retard que nous avons pris est considérable, plus particulièrement pour les voies Nord-Sud qui n'intéressent pas le pouvoir parisien.

**1. - Les chemins de fer :** Il serait irréaliste de croire que l'on pourra redonner vie à l'ensemble des lignes secondaires abandonnées par la SNCF. Le coût en serait énorme, l'utilité pour le pays plus que discutable, la route étant beaucoup plus efficace que le rail dans la desserte locale.

Cependant une bonne desserte ferroviaire est nécessaire et la réduction du réseau breton à Rennes-Brest et Rennes-Quimper (seules lignes dont l'électrification est prévue) n'est pas compatible avec les besoins à long terme de l'économie bretonne. Nous voyons quant à nous trois autres liaisons essentielles qu'il faut moderniser ou recréer :

• Nantes-Châteaubriant, Rennes-Saint-Malo, prolongement de ce qui devrait être un grand axe hexagonal : Bordeaux-La Rochelle-Nantes. Cette ligne permettrait une amélioration des relations entre Rennes et Nantes, faciliterait le désenclavement de la région de Châteaubriant et renforcerait la vocation du port de Saint-Malo à prendre une place importante dans le trafic entre le Sud-Ouest de la France et le Sud de la Grande-Bretagne.

• Saint-Brieuc, Loudéac, Pontivy, Lorient : il manque moins de vingt kilomètres entre Hennebont et Baud, et bien sûr d'importants travaux de modernisation pour faire de cette voie ferrée la liaison rapide Nord-Sud indispensable pour désenclaver Pontivy et Loudéac, pour permettre au port de Lorient de jouer pleinement son rôle vis-à-vis de la Bretagne centrale.

• Electrification de Nantes-Redon bien sûr, car il n'est pas raisonnable d'envisager un changement de traction sur la ligne Nantes-Quimper après l'électrification de Rennes-Quimper. A plus long terme, en raison de l'importance de l'investissement, il faudrait remplacer les anciennes voies métriques aujourd'hui supprimées, qui allaient de Lorient à

Gourin, Carhaix et Morlaix, en construisant une ligne nouvelle entre Hennebont et Landivisiau via Carhaix, tronçon d'une grande ligne rapide entre Brest et Nantes. Carhaix et la haute Cornouaille se trouveraient alors sur cette grande ligne et non plus en terminus d'une voie d'intérêt local Guingamp-Carhaix. Les retombées économiques en seraient certainement très importantes.

La mise en œuvre de cette politique suppose que les chemins de fer bretons soient gérés par une société bretonne, sous contrôle du conseil régional et ayant une comptabilité et une administration distinctes de celles de la SNCF. Cette société aurait bien sûr des accords de coordination et de coopération avec la SNCF pour les transports à longue distance, mais le service public breton des chemins de fer doit être sous contrôle breton.

2. - **Le réseau routier** doit être conçu en fonction d'un double objectif : d'une part complémentarité avec les chemins de fer, qui donne à la route une fonction essentielle dans la desserte des zones à faible population, d'autre part prolongement en Bretagne des grands axes routiers hexagonaux. Les priorités se dégagent d'elles-mêmes :

- **Achèvement de la mise à quatre voies des grandes liaisons Nantes-Quimper-Brest, Rennes-Brest et Rennes-Lorient.** Pour Nantes-Rennes, il devrait plutôt être envisagé une autoroute, qui serait un tronçon de l'indispensable autoroute Caen-Rennes-Nantes-Bordeaux.

- **Mise en place progressive d'un réseau de grandes routes transversales** telles que Saint-Nazaire-Vannes-Loudéac-Saint-Brieuc ; Rennes-Saint-Nazaire ; Quimper-Carhaix-Saint-Brieuc.

- **Il reste enfin beaucoup à faire pour faciliter la traversée ou le contournement de Nantes.**

**III) Les transports aériens :** La forte diminution des temps de trajet par train va freiner l'expansion des aéroports bretons dont le trafic se fait principalement avec Paris. Le développement du trafic vers les grandes villes d'Europe et même à plus longue distance n'est guère possible à court terme. Il suppose, en effet, que la clientèle potentielle, répartie sur une aire géographique très étendue, dispose de bons moyens d'accès à l'aéroport. Ce n'est donc qu'après la réalisation de grandes voies terrestres que l'on pourra envisager sérieusement de doter la Bretagne d'un ou deux aéroports d'importance européenne.

Nantes apparaît bien sûr comme un point de convergence propice au développement d'un aéroport important. Dans l'ouest Bretagne, aucune ville ne semble pouvoir constituer un pôle d'attraction suffisant pour un trafic à longue distance. La seule solution consisterait à construire, dans la région de Carhaix, un aéroport qui, doté de bonnes liaisons

avec Brest, Morlaix, Saint-Brieuc, Lorient et Quimper, pourrait prendre une importance régionale. Ce n'est envisageable qu'à long terme.

On pourrait aussi songer à une utilisation civile systématique de l'aéroport de Landerneau.

..

Une des grandes priorités qui s'imposent à la Bretagne est de favoriser le développement de l'ensemble portuaire de la Basse Loire. Cela n'est pas possible sans la mise en place d'un bon réseau de communication avec un très vaste arrière-pays. Bien que, pour l'essentiel, non situés sur le territoire breton, les grands travaux suivants ont pour nous une grande importance :

- **Achèvement de l'autoroute Orléans-Nantes** par la construction d'un tronçon de liaison entre les autoroutes Paris-Nantes et Paris-Bordeaux (entre Seiches et la sortie Nord-Est de Tours).

- **Construction d'une autoroute Nantes-Chollet-Poitiers-Clermont-Ferrand** (prolongée par l'autoroute Clermont-Fer-

rand-Saint-Etienne-Lyon déjà presque terminée).

- **Construction d'une autoroute Nantes-Niort**, rejoignant l'autoroute de Paris à Bordeaux et Toulouse.

- **Electrification des voies ferrées Nantes-Lyon et Nantes-Bordeaux.** Une liaison TGV pourrait être mise en place à peu de frais entre Nantes et Lyon via Saint-Caize (Nevers) et Le Creusot, cette dernière ville assurant des correspondances vers Genève et la Savoie.

On nous fera remarquer que nous sommes là bien loin de la Bretagne et que notre conseil régional n'a pas pouvoir de décision sur ces voies françaises de communication. Nous pensons que, paradoxalement, l'autonomie de la Bretagne est indispensable pour que soit mise en œuvre une politique nouvelle des transports en France.

**L'autonomie pour la Bretagne, c'est en matière de transports la fin d'un pot commun financier où elle verse beaucoup pour recevoir bien peu. Mais l'autonomie n'est pas l'indépendance, elle laisse obligatoirement une place pour des actions d'équipement d'in-**

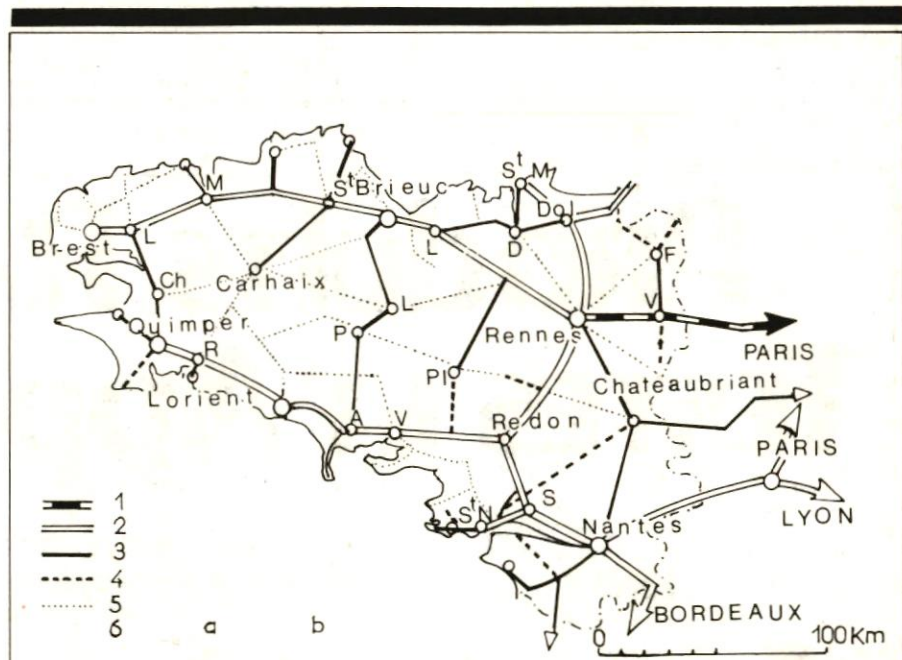


Fig. 4 : Chemins de fer et voies navigables.

1-2 : Lignes à deux voies ; 1 : Traction électrique ; 2 : Traction diesel.  
 3-4 : Ligne à une voie ; 4 : Uniquement ouverte au trafic de marchandises.  
 5 : Ligne disparue de l'ancien réseau à voie étroite.  
 6 : Voie navigable ; 6a : moins de 500 000 T. de trafic annuel ; 6b : plus de 500 000 T de trafic annuel.  
 Quel que soit le moyen de transport considéré l'intérieur de la Bretagne apparaît mal desservi. Les améliorations réalisées ou en projet concernent surtout les liaisons de la Bretagne avec Paris.

térêt général. En particulier notre gouvernement « régional » aurait la possibilité d'accepter librement, voire de proposer sa participation à des investissements d'intérêt hexagonal hors de son territoire. Nul doute que cela lui donnerait les moyens de peser sur les décisions prises à Paris.

Certes la négociation ne serait pas facile avec un gouvernement parisien dont nous connaissons l'esprit centralisateur. Mais un gouvernement régional fort aurait pour lui deux atouts :

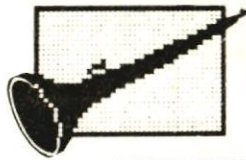
- Nécessité pour le gouvernement français de contrebalancer les effets centrifuges d'une politique maritime hardie de la Bretagne par un renforcement des liens avec le reste de la France.

- Les réactions de solidarité qui ne manqueraient pas d'apparaître dans les autres régions concernées.

Avec un gouvernement « régional » fort, la voie d'un véritable changement pour la Bretagne serait ouverte. Ce n'est pas bien évidemment la « décentralisation » aujourd'hui entreprise par le gouvernement socialiste qui nous le donnera. La force, nous ne pouvons la tirer que d'un statut d'autonomie pour une Bretagne unifiée, car seule la réunification fera de notre pays une région à la taille des grandes régions économiques de l'Europe d'aujourd'hui et permettra une planification de l'activité économique, et tout particulièrement des transports.

G. LE HEN

## keltia-musique



1, place au Beurre  
29000 QUIMPER  
TÉL. : (98) 95.45.82

DISQUES  
LIVRES  
ET  
INSTRUMENTS  
DE MUSIQUE  
DES PAYS  
CELTES

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

### AN DIV STAL NEMETO ER VRO !

#### E KEMPER



AR BED KELTIEK - Tél.95.42.82  
2, straed ar Roue Grallon  
2, rue du Roi Grallon

EVIT HO LEVRIOÙ - PLADENNOÙ

#### E MONTROULEZ



KORNOG - Tél.63.25.40  
22, straed ar Vur  
22, rue du Mur

PEZHIOÙ ARZ KELTIEK

# Produits Rallye TESTES ET APPROUVES



**Les produits Rallye** : de l'alimentaire au textile, plus de cent produits de tous les jours. Des produits de qualité égale aux produits de marque. Des produits sélectionnés après de nombreux tests en laboratoires et contrôlés en permanence à tous les stades de leur fabrication.

**Les produits Rallye** : la qualité à prix Rallye, c'est-à-dire moins cher. C'est ça notre façon d'être solidaire.

**RALLYE**  
L'HYPERMARCHÉ

## Un capitaine courageux



Nous connaissons désormais Robert Prigent, lire « Un homme seul contre la Total », « Peuple Breton » n° 241/242 février 1984, second capitaine de la Compagnie Total, licencié en 1981, officiellement pour faute professionnelle, en réalité pour avoir osé dénoncer les insuffisances de la sécurité à bord des pétroliers, au lendemain de l'explosion du « Betelgeuse », qui fit 51 victimes.

Ces accidents risquent de se reproduire puisque les causes ne sont jamais divulguées et les recommandations des commissions de contrôle de la sécurité éclipsées par des impératifs d'ordre économique.

Robert Prigent, le milieu maritime n'en doute pas, est victime d'une opération montée de toutes pièces, qui a abouti à la perte définitive de son emploi grâce à des complicités diverses et au laxisme de son syndicat.

Le Président de la République affirmait récemment qu'il refuserait que « l'argent se rende maître de la société ». Dans cette affaire, la puissance de l'argent s'est fait le maître d'un individu et veut l'accabler à l'isolement et au désespoir.

L'UDB :

1. Soutient ce marin breton, entré en dissidence contre un système établi par la collusion : d'une puissante société privée ; de l'administration maritime au statut militaire ; de la justice latine, qui maintient à travers les siècles la prééminence de la raison du plus fort.

2. Demande aux autorités locales d'intervenir avant que les événements ne prennent une tournure irréversible.

3. Fait appel à la population et aux syndicats interprofessionnels des travailleurs et des paysans pour manifester son soutien au chômeur Robert Prigent, lors de la mise en vente de sa maison.

**Section UDB  
de Paimpol**



**N'hésitez pas  
aux**

**3/4 de mouton  
ou  
Blouson de Cuir**



*Vêtements*  
**Laurans**

**BREST  
- Plouguerneau -  
LESNEVEN**

## Demandes d'emploi

31 ans, marié, 2 enfants, technicien-dessinateur, employé mairie du Havre, CHERCHE emploi surveillant de travaux dans commune, 22, 29, 56. Ecrire à Jean-François Caradec, 59 rue d'Estimaucville, 76600 Le Havre. Etudierait toute proposition même de nature différente.

J.H., 42 ans, marié, deux enfants, formation INFAC, CAPASE, DECEP, 12 ans exp. professionnelle, 5 ans direction librairie, recherche poste à responsabilités, secteur social, culturel, tourisme social ou autre. Faire offre en tél : (16-84) 37.29.82. Libre juin, juillet 85. Secteur Saint-Brieuc.

## Saint-Brieuc

### Un puissant mouvement de protestation

Au cours de la grève fonction publique/secteur privé de Saint-Brieuc, le 25 octobre dernier, j'ai remarqué une intervention, tant devant les grévistes, à la Maison du Peuple, que devant la délégation gouvernementale recevant les responsables syndicaux au CAC, et composée notamment de M. Josselin, du préfet et de deux autres députés.

Les mots étaient quasiment les mêmes aux deux endroits et c'est ainsi que, s'adressant à M. Josselin et la délégation, parlant après la CGT et la CFDT, C. des Cognets (parlant au nom du SAFPT) devait

faire la déclaration suivante :

« Je ne répéterai pas ce que viennent excellemment de dire mes collègues, mais simplement, messieurs, j'ai envie de vous dire : Bienvenue en Lorraine ».

« En Lorraine, on débauche par 3.000, par 5.000, il y a du spectacle, on s'intéresse à eux et ils ont le droit à un beau plan de redressement, tant mieux pour eux ! Mais ici, lorsque nous avons 10 fois 500 licenciés, nous avons aussi nos 5.000 chômeurs, alors, que comptez-vous faire ? ».

**André du CARTIER**

## • Aviculture

### *Le marasme de l'œuf*

60 % des producteurs d'œufs en situation de cessation de paiements. Le Crédit Agricole qui doit réduire brutalement la production en fermant des élevages, telle est la grave crise que traverse actuellement l'aviculture bretonne. Il y a déjà eu tant de crises, tant de petits éleveurs éliminés que l'opinion y prête peu d'attention. **C'est pourtant un nouveau pan de l'agriculture bretonne qui risque de s'effondrer**, victime d'une fragilité particulière devant la concurrence due à l'éloignement des centres de consommation et de production d'aliments. Une hausse artificielle du prix de l'œuf suscite de nouveaux concurrents et l'effondrement des cours est encore plus brutal ensuite. La prime de 50.000 F pour reconversion est insuffisante pour permettre le développement d'activités nouvelles. Pour 2.000 producteurs d'œufs dans l'hexagone, 1.100 sont bretons...

## • Nantes

### *Lettre ouverte à M. GUICHARD*

Président du Conseil Régional des « Pays de Loire »

En plein marasme économique, le Conseil Régional des « Pays de Loire » entend à Nantes la construction d'un

somptueux Palais Régional, dont le devis est estimé à 15 milliards de centimes (parions que ce sera dépassé). Pour l'an prochain, le budget régional y consacrerait 6 milliards, soit guère moins qu'à la formation professionnelle (7,5 milliards). Les contribuables et les chômeurs apprécieront.

Cette année, un bon demi-milliard a été affecté aux actions de promotion et études régionales. C'est sans doute ainsi que vous avez financé la récente campagne de publicité sur les murs de nos villes (« Dans la France de toujours, la Région de demain »...). Faut-il que votre conseil se sente bien peu assuré de l'existence de cette « Région » (qu'on nous a imposée) pour se sentir obligé de faire de la propagande pour elle ! Là aussi, les contribuables apprécieront... comme ils apprécieront l'an prochain une augmentation de 50 % de la pression fiscale de la part des « Pays de Loire ». Le Palais Régional y est pour quelque chose.

Que faire d'autre, direz-vous, que de vivre avec la « Région » telle qu'elle est, malgré ses tares congénitales ? Nous répondrons que nous attendons de nos élus (ils en ont le pouvoir) qu'ils remettent en cause un découpage régional imbécile qui nous sépare des Morbihannais et nous donne comme « compagnons de route » des Manceaux, qui vivent dans l'orbite parisienne et n'ont rien à faire avec Nantes. Le dynamisme régional, créateur d'emplois, est lié à un libre choix de nos partenaires. Il est encore temps, avant des élections régionales au suf-

frage universel annoncées pour 1986, de discuter de ce problème de base. Nous entendons être des citoyens qui ont leur mot à dire sur le découpage régional, et non des sujets dociles à un ordre imposé depuis un quelconque ministère parisien.

Le président du CUAB  
P.Y. LE RHUN

## • Solidarité mineurs gallois (9<sup>e</sup> mois)



Thatcher a bloqué le compte alimentaire des mineurs...

## • Beignon

### *Le comité de défense s'interroge*

La réponse à l'enquête menée auprès de la population de Beignon et des communes voisines du Camp de Coëtquidan au sujet de l'extension du dépôt de munitions, dont le « périmètre de sécurité » empiéterait largement sur le domaine civil, est enfin parvenu, bien au-delà des 30 jours prévus à l'article 5 de l'avis préfectoral du 31 juillet 1984.

« La réponse du commissaire-enquêteur est tout à fait favorable aux civils puisqu'il préconise un recul de 900 mètres vers le sud-ouest à l'intérieur du camp », déclare le comité de défense.

« Cependant, nous regrettons la restriction qu'il apporte, à condition que (le projet) ne porte pas un préjudice majeur à l'intérieur du camp de Coëtquidan ».

A-t-on réfléchi au préjudice majeur, d'une plus grande ampleur, que causerait à l'avenir de Beignon l'extension proposée par les autorités militaires ?

Plusieurs acquéreurs potentiels nous ont informés qu'ils ont renoncé définitivement à leur projet à cause de l'éventuelle extension du dépôt de munitions.

Quant à la réponse de l'armée, ou du moins du commandement de la 3<sup>e</sup> région militaire, elle reste immuable, volontaire-

ment sourde et aveugle à tous les arguments proposés. Il fallait s'y attendre !

En outre, le comité de défense est étonné : les militaires, depuis le début de la mise en cause de leur projet n'avaient avancé comme seule gêne que le gabarit du champ de tir CT2. Il paraît étrange que, très brutalement, avant la prise de décision ministérielle, les inconvénients se soient multipliés ! (Champ de tir pour canons de 106 SR, parcours de combat d'infanterie PF2, zone de saut en parachute). A trop en rajouter, les autorités de la 3<sup>e</sup> région militaire risquent de jeter le doute sur la crédibilité de leurs affirmations.

Après étude attentive des contraintes existantes sur le camp, il semble que d'autres implantations restent possibles tout en restant à l'intérieur des limites du camp (à proximité de la zone de saut en parachute ou au nord du Château du Bois du Loup). Faudra-t-il que le comité de défense étudie le projet à la place de la 3<sup>e</sup> région militaire ?

Si nous examinons attentivement les avis de la préfecture du 31 juillet et du 9

août, nous lisons que la demande est présentée « ... par la 3<sup>e</sup> région militaire... en vue d'obtenir l'autorisation de procéder à l'extension du dépôt de munitions... au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement... ». Cette demande « ...sera soumise à l'enquête publique » (art. 1<sup>er</sup> de l'arrêté). Ce texte est clair : on soumet sa décision finale à l'enquête publique. La réponse publique est nette, sans équivoque possible : c'est non au projet, tel qu'il est présenté.

Dans un esprit de conciliation, bien qu'il ne se réjouisse pas à l'idée de recevoir un énorme dépôt de munitions sur une partie de son territoire occupé par l'armée, le comité de défense demande seulement un recul du projet de manière à ne pas empiéter, de quelque manière que ce soit, sur le domaine civil. La législation militaire n'est pas la même que la législation civile. Le tout est de savoir si l'armée respectera les lois élémentaires de la démocratie...

Le comité conclut : « Il y a aussi, ne l'oublions pas, la solution de Cherbourg qui arrangerait tout le monde et coûterait moins cher à l'Etat. Que resterait-il des bonnes relations entre l'armée et la population civile, tant prônées par les autorités militaires s'il s'avérait que l'enquête publique n'ait été qu'une simple formalité ?

## • Point de vue

### Des propositions pour le port de Brest

Il faut à l'économie du Finistère Nord un moteur qui ne peut venir que de la mer vu notre situation de presqu'île.

Or, le port de Brest se meurt,

- par manque d'arrière-pays (port traditionnel);

- parce qu'il n'est pas port tête de ligne (réparation des cargos);

- du fait de la chute du trafic pétrolier (carénage et réparation des pétroliers);

- à cause de la concurrence des pays à main-d'œuvre sous payée en ce qui concerne la réparation navale qui y est moins chère de 40 % environ.

Par ailleurs, la baisse des prix du pétrole fait que les découvertes faites en Irlande et au-delà, sont mises sous le coude ce qui laisse présager d'un avenir précaire pour la réparation off-shore.

Le port de Brest par contre peut utiliser les 60 hectares disponibles dans la zone remblayée de Saint-Marc pour devenir

port d'éclatement pour les futurs grands porte-conteneurs de 4.000 à 5.000 EVP (équivalents 20 pieds) qui assureront dans les années à venir le trafic mondial dans le sens est-ouest. Ces conteneurs seront ensuite éclatés dans le sens nord-sud par des porte-conteneurs classiques de 500 à 1.500 EVP qui feront les ports secondaires et dont la construction a commencé sur une grande échelle.

Actuellement le trafic par conteneurs représente déjà 40 % du trafic total en marchandises diverses et **passera sans doute à 80 % dans quelques années.** La Chine à elle seule a programmé pour 1985 la construction de 30 porte-conteneurs.

La rotation Brest-New-York-Brest peut se faire en 11 jours contre 14 jours pour celle Le Havre-New-York-Le Havre, d'où une économie de 21,4 % pour les compagnies qui adopteraient Brest pour « tête de ligne ».

Pour ne pas laisser cette dernière chance de récupérer pour la forme de radoub la clientèle des porte-conteneurs et de sauver le port de Brest, **il faut qu'une zone franche soit programmée à Brest dès maintenant** car les Anglais ont déjà programmé 6 ports francs suivis en cela par les Allemands et les Hollandais qui sont beaucoup moins bien placés que nous ne le sommes mais qui ne mettront pas 10 ans à se décider.

Elus, syndicats et patronat de la région bretonne doivent faire front et se battre pour exiger ce port franc que le Comité d'Etude et de Liaison des Intérêts Bretons (CELIB) réclame depuis des décennies et qui ne coûterait à M. Fabius qu'une signature.

**J.F. KERVERN**  
maire de Landeda  
président du SEA

membre du Conseil Local Economique  
de la Région Bretonne

## • Marine Marchande

### On liquide !

« Marine Marchande, on brade ! » titrait le « Peuple Breton », début 80. Il s'agissait déjà à l'époque de dénoncer la diminution du nombre des navires, passé de 649 à 450 en dix ans (de 1969 à 1979) et la baisse des effectifs (- 26,4 % malgré une progression du trafic de 25 %).

Aujourd'hui, plutôt que de « braderie », c'est de liquidation qu'il conviendrait de parler. Le nombre de navires est tombé à 350 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, ce sont 16 nouveaux bateaux qui ont été désarmés sans que rien ne permette d'espérer un renversement de tendance. Ces désarmements se traduisent bien entendu par des réductions d'effectifs : 1.500 emplois de navigants sont menacés sur un effectif total de 20.000....

Responsables de la situation, le gouvernement d'une part, les armateurs d'autre part :

- Le gouvernement, tout d'abord, qui n'a pas la volonté de mettre en place une véritable politique de la Marine Marchande et de la Mer. La mer, c'est bien connu, Paris s'en fout. La France, d'ailleurs, n'a jamais eu la tripe maritime...

- Les armateurs, ensuite, qui, à la recherche permanente d'une rentabilité maximum, arment leurs navires sous pavillon de complaisance et ne rêvent que de pouvoir embaucher des marins étrangers, sous-payés et sous-protégés.

Face à cette situation, les syndicats CFDT et CGT ont décidé de réagir et de tirer le signal d'alarme en organisant actions et manifestations dans les ports du 21 au 23 novembre.

C'est en Bretagne - qui fournit plus de 41 % des marins de la flotte de commerce française et la moitié des jeunes qui entrent actuellement dans la profession et qui est donc particulièrement touchée par ces suppressions d'emplois - que ces manifestations ont pris le plus d'ampleur.

A Paimpol, le quartier maritime le plus important de l'hexagone, la manifestation a rassemblé plus de 1.000 personnes (notre photo), et de Saint-Malo à Nantes, en passant par Brest, Concarneau ou Lorient, les grèves, les occupations de

locaux des Affaires maritimes, les rassemblements se sont multipliés.

La mobilisation n'a pas été inutile puisqu'elle a amené le gouvernement à faire quelques concessions, notamment en ce qui concerne l'aide à l'investissement pour l'achat de navires neufs ou d'occasion, ou la tenue des promesses socialistes en matière sociale (pré-retraite à 50 ans, déplafonnement des annuités), mais on est loin de la politique de la mer d'envergure que les marins bretons sont en droit d'attendre et qui passe en tout état de cause par le rétablissement d'un ministère de la Mer de plein exercice et doté de moyens propres et suffisants. Il ne semble pas que sur ce point le gouvernement soit décidé à tenir ses promesses.

P.M.

\* Voir le Peuple Breton n° 194, février 1980



Manifestation du 22 novembre 1984, à Paimpol (P.M.).

# Une proposition de Roger Perrot pour produire de l'énergie électrique et relancer la « navale »

Roger Perrot, conseiller municipal U.D.B. de Trédarzec et président du comité pour un port en eau profonde dans le Trégor-Goëlo, développe depuis 4 ans une proposition pour la fourniture d'énergie. Voici ses explications.

**Lettre aux responsables du bureau d'étude, Construction navale Dubigeon, 44 Nantes.**

Messieurs,

Vous avez été longtemps les pourvoyeurs d'énergie du pays, notamment en construisant des pétroliers, gaziers, charbonniers et autres.

Aujourd'hui c'est la crise en ce qui concerne la construction de navires de commerce.

Mais un chantier naval qui a été le pourvoyeur d'énergie doit continuer de l'être et cela est possible, en installant des centrales marémotrices dans les estuaires de la rivière de Tréguier, du Trieux, etc.

Des centrales construites dans les chantiers navals et remorquées sur des sites aménagés pour les recevoir. Ces centrales flottantes viendraient par exemple s'encaster à chaque extrémité sur des rails de béton en procédant par un ballastage ; pour les entretenir ces centrales, il suffirait de vider les ballasts, ces centrales flotteraient à nouveau et pourraient être remorquées à Brest par exemple, en forme de radoub.

Ces centrales posées sur le fond utiliseraient les courants de marée en régularisant ceux-ci (la moitié de marée se passe en 2 heures et l'autre moitié en 4 heures), par de très grandes turbines disposées dans les flancs des centrales et attelées à des démultiplicateurs appropriés pour obtenir en définitive la vitesse nécessaire à faire tourner des alternateurs. Il y a 4 heures environ de décalage entre la pleine mer de Cherbourg et la pleine mer de Brest, ce qui permettrait d'avoir toujours en utilisant de nombreux estuaires, des centrales dont les turbines tourneraient en plein régime - et de ce fait il y aurait production continue d'électricité.

Lorsque le coefficient de marée diminue, un procédé de fermeture d'eau pour certaines turbines pourrait se faire, réservant suffisamment de puissance d'eau pour les turbines restant en action.

La rivière de Tréguier et Le Trieux sont favorables à l'aquaculture (élevage de saumons et huîtres de mer) : le fait de régulariser la marée ne peut être que favorable à cet élevage, aussi ces cen-

trales devront laisser s'écouler le courant de marée dans son temps normal 6-7 heures. Le type en béton du barrage de la Rance avec petites turbines ne pourrait se concevoir dans ces sites. Ces centrales passeraient pour révision dans la grande forme de radoub de Brest, d'où conséquences positives sur l'emploi à Brest, sans oublier les professionnels de la mer qui se verraient un débouché nouveau ayant trait à la visite des turbines (matelots, plongeurs, caréniers et autres).

Je ne sais si ces suggestions peuvent servir à la continuité des chantiers navals, en tout cas je l'espère.



La marémotrice de la Rance en construction.

## L'énergie marémotrice : Le CELIB aussi...

**Le CELIB fait l'analyse suivante, qui ne pose pas la question du type de marémotrice et des effets écologiques.**

Au début du mois de septembre vient d'être mise en service la première usine marémotrice du continent américain, à Annapolis Royal, en Nouvelle Ecosse, Canada. En raison de la formation même de cette baie, les marées y sont les plus élevées au monde, la différence entre les basses et les hautes marées peuvent atteindre 45 mètres.

Cette usine expérimentale n'a qu'une puissance de 18 mégawatts (contre 240 mégawatts pour l'usine de la Rance, en service depuis 17 ans) mais elle pourrait précéder la réalisation de centrales marémotrices beaucoup plus importantes :

Baie Cobequid (3.800 mégawatts), Baie Shepody (1.550 mégawatts) et Bassin Cumberland (1.085 mégawatts toutes dans la baie de Fundy).

Cet événement, passé inaperçu jusqu'ici en France, est d'une importance considérable car il témoigne de l'intérêt nouveau que suscite actuellement l'exploitation de l'énergie marémotrice dans de nombreux pays du monde disposant de sites intéressants : Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis, Australie, Chine Populaire, Corée, Inde, Brésil, Argentine... Or il faut rappeler que la France dispose du deuxième potentiel exploitable du monde après la Baie de Fundy et qu'elle avait acquis avec l'usine de la Rance, construite de 1961 à 1966, une avance technique considérable reconnue au plan mondial.

La baisse continue des prix du pétrole en valeur réelle de 1960 à 1973 avait entraîné l'arrêt des études et des projets d'usines marémotrices à travers le monde durant une quinzaine d'années mais depuis 4 à 5 ans, cette forme d'énergie est

apparue à nouveau économiquement attrayante. Sans faire parler d'elle, la Chine Populaire a construit depuis 20 ans quelque 280 microcentrales marémotrices sur ses côtes, dont la plus grande a une puissance de 3 mégawatts. Les Britanniques ont relancé très activement les études sur le projet de grande usine marémotrice dans l'estuaire de la Severn. Dans plusieurs autres pays, les anciens projets ont été repris et réactualisés.

En France, en revanche, la plus grande discrétion et probablement la plus grande passivité continue d'être observée dans ce domaine. Pourtant en 1982, le gouvernement avait souhaité que le dossier de l'énergie marémotrice soit rouvert et demandé à EDF d'engager des études de faisabilité et d'impact. A peine entrouvert, il semble avoir été refermé.

Le potentiel énergétique que représentent les marées sur les côtes bretonnes, est sans nul doute un des plus importants du monde. Il serait tout à fait incompréhensible que les études concernant ce potentiel ne soient pas sérieusement reprises et menées à bien.

# AIME CESAIRE

## Le progrès se mesure en libertés nouvelles conquises, en libertés épanouies

Le poète martiniquais Aimé Césaire est aussi un homme politique, maire de Fort-de-France depuis 1945, député de la Martinique. Elu d'abord sous la bannière du P.C.F., il rompit avec lui par sa célèbre « lettre à M. Thorez » et fonda il y a vingt-cinq ans le Parti progressiste martiniquais. Resté fidèle à ses engagements d'homme de gauche, il poursuit son combat pour l'émancipation de l'homme martiniquais, parallèlement à l'élaboration de son œuvre littéraire.

Le 22 mai dernier, à l'occasion de la campagne électorale pour les municipales de Fort-de-France qu'il devait remporter brillamment avec plus de 75 % des suffrages exprimés, Aimé Césaire s'adresse à son peuple en ce jour anniversaire de la suppression de l'esclavage aux Antilles. Son discours a des résonances universelles et n'est pas sans enseignement, même pour les Bretons. C'est pourquoi nous le portons à la connaissance de nos lecteurs.

### Le 22 mai 1848...

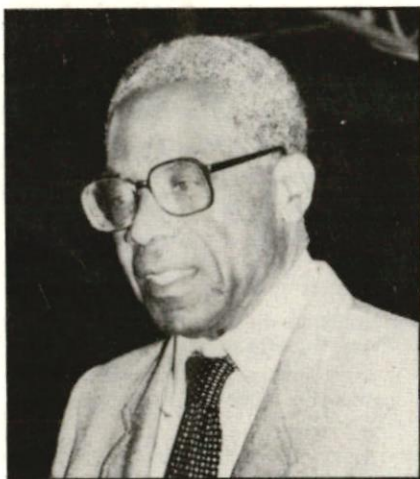
Le seul fait que le P.P.M. a choisi le 22 mai comme date de sa naissance officielle est en lui-même significatif. C'est le signe que, pour nous, l'acte émancipateur de mai 1848 ne constitue pas simplement le passage, pour les habitants de la Martinique, d'un statut personnel, pour dire les choses plus clairement, la promotion d'un certain nombre d'individus — car tous les individus à la Martinique n'étaient pas des esclaves —, de la classe servile à la classe de citoyens.

A nos yeux, c'est bien plus, c'est cela sans doute, mais c'est aussi — et nous avons été les premiers à le comprendre —, la naissance d'une communauté nouvelle ; c'est la naissance d'une communauté singulière. Bref, c'est la naissance d'un peuple. Précisément ce peuple que le P.P.M. a l'ambition de guider dans son cheminement historique.

C'est donc tout naturellement que j'évoquerai en quelques mots, et conjointement à la fois, le souvenir de mai 1848 et l'action du Parti Progressiste Martiniquais.

De l'émancipation de 1848, je dirai d'un mot, qu'elle n'est pas tombée du ciel, qu'elle est le résultat d'une lutte qui a duré plus d'un siècle ; qu'elle est le résultat d'un combat, je devrai dire plus exactement d'un double combat.

La vérité historique m'oblige, en effet, à constater la conjonction, en la circonstance, de deux efforts complémentaires qui se sont épaulés mutuellement : d'une part, la lutte de nos pères pour la liberté, la lutte d'hommes qui ne sont jamais résignés à la condition qui leur était faite, et, d'autre part, la lutte d'un certain nombre de libéraux français, et de révolutionnaires français qui, nourris de la pensée humaniste du siècle des lumières, ne se sont jamais résignés à considérer l'expression « les droits de l'homme » comme une suite de mots vides.



Aimé Césaire pendant son allocution (photo P.P.M.).

De cette constatation, je ne tire aucune conclusion définitive, mais je ne pouvais pas ne pas le faire, car il n'a jamais servi à rien de réinventer l'histoire, et de la réécrire en fonction de nos préoccupations actuelles ou de nos commodités idéologiques.

J'ai dit, tout à l'heure, que le P.P.M. avait été le premier à appréhender de cette manière l'histoire de l'abolition de l'esclavage.

Je voudrais ajouter à cette considération initiale une remarque : il doit être clair pour tous — et ceci constitue aussi un point d'histoire — que le souvenir de l'acte d'émancipation de 1848, et la réflexion sur cet événement historique considérable ont joué un rôle considérable dans la naissance du P.P.M.

L'analogie va d'ailleurs plus loin qu'on ne le croit, car on ne peut pas ne pas remarquer que le P.P.M. lui aussi, en tant que groupement, en tant que parti, est né, à sa manière, d'une pensée émancipa-

trice, je devrais dire d'une émancipation de la pensée, et mieux encore, de l'émancipation d'une pensée. (Il s'agit, bien entendu, de la pensée martiniquaise).

Cette volonté de penser par nous-mêmes, ce refus initial des schémas simplistes fabriqués ou préfabriqués par d'autres, ce retour sur soi, cette amorce de révolution culturelle, et en tout cas, ce renversement copernicien de la réflexion, c'était tout cela, et dès sa naissance, la marque propre du Parti Progressiste Martiniquais, et constitue, à l'évidence, son intuition première.

Cela était vrai, hier, cela est vrai aujourd'hui ; et tout cela est bien dans le droit fil de l'événement — du grand événement de 1848 — que nous célébrons aujourd'hui.

### Une lutte pour l'identité...

Telle est donc la démarche du P.P.M., une démarche, entre toutes, caractéristiques car c'était bien la première fois que l'on voyait un groupement politique martiniquais se constituer avec, pour seul et unique but, d'appréhender notre singularité, de personnaliser notre communauté, mieux, de faire reconnaître par tous le droit de notre communauté à l'identité et à la responsabilité. C'est ce qui m'autorise à dire que, pour caractériser le P.P.M., la première chose peut-être à faire, est de dire que le P.P.M., c'est d'abord et avant tout, une attitude de l'esprit, — et tranchons le mot, une école de pensée. Entendez par là : une certaine conception du monde, une certaine « idée » de la Martinique, une certaine vision de son histoire.

En réagissant les premiers contre les mythes saugrenus d'un Martinique européenne, d'une Martinique Europe tropicale, nous avons apporté une contribution

inappréciable à l'édification, dans les esprits d'abord, d'une Martinique Martiniquaise.

C'est là qu'est notre mérite historique, et que personne ne peut nous ravir : nous avons été les premiers à formuler ce que j'appellerai le 3<sup>e</sup> terme de la triade martiniquaise, les premiers à concevoir, et les seuls à inaugurer consciemment la 3<sup>e</sup> étape de la lutte.

— Après la lutte pour la liberté, close virtuellement en 1848 ;

— Après la lutte pour l'égalité, faussement confondue pendant longtemps avec la lutte pour l'assimilation ou pour la départementalisation, la lutte finale, ou les prodromes de la lutte finale : celle avec laquelle commence une 3<sup>e</sup> époque historique, la lutte pour l'identité, pour la personnalité et pour la reconnaissance de nous-mêmes.

Ainsi donc est né le P.P.M.

## Canaliser pour progresser...

Mais, parlons donc du P.P.M., de ce parti dont je n'ai évoqué que les premiers pas et la genèse.

Depuis quelque temps, sinon dans le peuple, du moins dans le cercle étroit de quelques milieux intellectuels ou journalistiques, d'une importance au demeurant moins grande que leur prétention ou leur suffisance, il est de mode de mettre en cause le P.P.M., voire de discuter le bien-fondé de son existence même, et sa légitimité.

Certains s'enhardissent à dire que, par les temps qui courent, il n'y a pas de place ; il n'y a de place que pour les extrêmes, les positions tranchées. C'est la théorie : « qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée », et en politique, cela donne ou bien il faut être départementaliste, ou bien, il faut être indépendantiste.

Paradoxalement au contraire, c'est précisément de l'existence de ces deux extrêmes, de l'existence de ces deux entités que je tire argument pour légitimer l'existence d'un P.P.M., et d'un P.P.M. fort.

• C'est vrai, il y a des partisans de l'immobilisme. Il y a même des partisans de la réaction, au sens propre du terme, je veux dire des partisans d'un retour aux pratiques d'antan, aux pratiques du département de papa.

On a compris que nous sommes pas de ceux-là. Nous pensons, nous, que l'immobilisme est non seulement dangereux, mais qu'il est mortel parce qu'il porte fondamentalement la marque d'une inintelligence, d'une inaptitude à répondre à l'événement et à comprendre les besoins de l'heure actuelle.

• Il est vrai aussi que d'autres existent, peu nombreux sans doute, mais ils font beaucoup de bruit, c'est signe qu'il y en a, d'autres qui proclament que les temps de



Le comité national du Parti Progressiste Martiniquais à la tribune pendant le discours d'A. Césaire. La 3<sup>e</sup> personne à gauche est Camille Darsières, secrétaire général du mouvement.

la démocratie sont révolus, les temps du discours, les temps des assemblées, et que la seule arme efficace, la seule arme moderne, le seul recours réel, c'est la violence.

Vous avez tous compris que nous, au P.P.M., ne sommes pas davantage de ceux-là. Nous pensons que la violence n'est pas seulement dangereuse, mais qu'elle est mortelle parce qu'elle est contagieuse, et d'ailleurs, elle est réversible.

La violence attire la violence, ou la contre-violence.

La violence c'est donc, qu'on le veuille ou non, la guerre civile en puissance.

Alors, camarades, est-ce que nous pouvons vouloir de la guerre civile ?

C'est clair, c'est parce qu'il y a des départementalistes obtus, c'est aussi parce qu'il y a des indépendantistes aventureux, qu'il faut qu'il y ait un P.P.M.

C'est parce qu'il y a des passions déchainées, de toutes parts et en sens contraire, qu'il faut faire entendre la voix de la raison ; c'est cela le rôle du P.P.M. : faire prévaloir la raison, en même temps que faire prévaloir l'intérêt réel, l'intérêt bien compris du peuple martiniquais.

Qu'on me comprenne bien : il ne s'agit pas de nier les aspirations nouvelles, les besoins nouveaux, les tendances nouvelles, à condition bien entendu qu'il s'agisse de réelles aspirations populaires et non de prurits ou de démanagements individuelles, à condition qu'il s'agisse d'aspirations populaires et non pas d'ambitions personnelles. Mais, il s'agit de canaliser tout cela pour que tout cela débouche, un jour, sur une nouvelle plage de progrès, de justice, et de mieux-être, un nouvel espace de liberté et de paix.

Je dis bien de liberté et non de tyrannie, — de paix et non de guerre civile —, ni Liban, ni Corse, ni Grenade.

Quand tous les matins, à la radio, j'entends parler aux nouvelles de centaines et de centaines de morts, ici ou là, de bombes, d'attentats, de guerre civile, de

famine, de milliers d'enfants en état de dénutrition, je me dis sans pour autant me renfermer dans un égoïsme étroit, qui serait parfaitement odieux : « Tout cela a été jusqu'à présent, épargné à notre petit pays. Fasse que tout cela lui soit épargné à l'avenir ».

Et j'ai, en effet, la conviction qu'il faut tout faire pour que tout cela lui soit épargné.

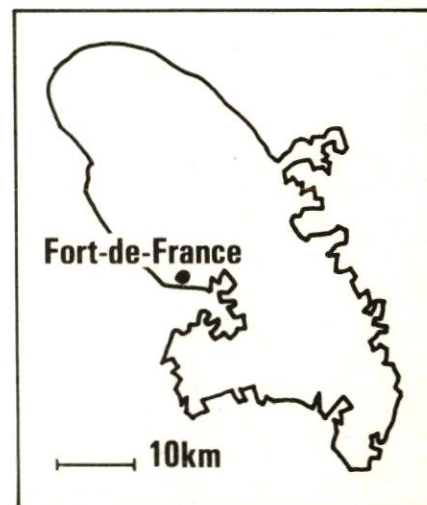
Je refuse de satisfaire une ambition au prix de la vie ou du sang versé.

• Le progrès ne se compte pas en sang versé. Il se compte en sang épargné.

• Il ne se paie pas en vies humaines gaspillées ; il se compte en vies humaines sauvées.

• Il ne se mesure pas en libertés humaines confisquées ; il se mesure en libertés nouvelles conquises et en libertés épanouies.

Vous m'avez compris. Le P.P.M. refuse de payer à n'importe quel prix une pseudo-liberté ou une pseudo-promotion, d'autant que le sang versé, c'est le plus souvent, le sang des innocents.





La foule (vue partielle) avant l'arrivée d'A. Césaire.

Tout ce que je viens de faire là, comme tout ce que je viens de rappeler, montre à suffire que le P.P.M. constitue bien une force politique originale, qui a contribué comme nulle autre, à renouveler la pensée comme la pratique politique martiniquaise.

Oui, le P.P.M. est une force, une formation forte d'une doctrine bien à elle, et riche d'une expérience exceptionnelle !

Une force, oui !

Mais, j'ajoute, pas n'importe quelle force :

- En face des forces de conservation, nous avons l'ambition d'être une force de rénovation.
- En face des forces de démolition, nous avons l'ambition d'être une force de construction.
- En face de ceux qui sont prêts à jouer le sort de leur pays sur un coup de dé, nous sommes une force de responsabilité.

En bref, nous avons l'ambition, nous au P.P.M., d'être tout ensemble une force de progrès, une force de démocratie, et une force de paix. Je dis bien, tout ensemble, car, il n'y a pas de progrès là où il n'y a pas de paix, il n'y a pas de paix là où il n'y a pas de démocratie, c'est-à-dire une adhésion profonde des masses populaires au nom desquelles on prétend parler.

A ce sujet, on ne peut pas ne pas s'étonner du comportement de certains : pendant 20 ans, ils ont tout supporté de la droite au pouvoir, je dis bien tout : le déperissement économique, le chômage social, l'émigration, la répression policière ; ils n'ont pas bougé. Et voici l'étonnant : maintenant qu'un gouvernement de gauche est au pouvoir, un gouvernement de bonne volonté, un gouvernement disposé, malgré toutes les difficultés, au dialogue et à la concertation, un gouvernement acquis à l'idée d'un progrès martiniquais et d'une évolution martiniquaise, voilà que ces messieurs ne

supportent plus rien et se déclarent prêts à tuer, à assassiner, et à mettre le pays à feu et à sang.

## Convaincre...

Singulière logique, en vérité. Mais, nous la connaissons bien - cette logique-là - , c'est la logique de la politique du pire, autrement dit, de la pire des politiques.

♦ ♦ ♦

En tout état de cause, et pour achever de nous situer par rapport aux uns et aux autres, disons que nous sommes autant que quiconque, - que dis-je, que nous sommes plus que quiconque - , partisans du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Et c'est bien pour cela que je ne veux pas disposer du peuple martiniquais, et substituer ma propre conscience à la conscience du peuple martiniquais. Libre à certains de dire « l'Etat, c'est moi », je ne dirai jamais : « Le peuple, c'est moi ».

Avec le peuple. Oui !

Dans le peuple. Oui !

Mais, pas au-dessus du peuple !

Alors, dans le moment présent, quelle est notre tâche ? Elle est de convaincre le peuple martiniquais, dans son ensemble, qu'avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, une étape imprévue, une étape singulière est commencée ; un moment qui constitue un moment de répit historique qu'il convient d'utiliser lucidement parce qu'il n'est pas éternel, et de mettre à profit pour refaire à notre Martinique, non seulement une économie viable, mais aussi pour refaire à ce peuple si longtemps mystifié, une conscience nouvelle et lui rendre, à la fois, des raisons de vivre et des raisons d'espérer.

Pour dire les choses autrement, il s'agit de tout tenter pour essayer de mettre notre pays en état d'avoir dans le délai le plus bref possible, d'autres perspectives que celles du paternalisme désuet, et de l'assistance à vie.

**Aimé Césaire**

## AFRIQUE DU SUD

### Quand ressurgit le spectre de Soweto...

Ils s'en mordent déjà les doigts. Ils, ce sont bien sûr les gouvernements occidentaux qui, au mois de juin dernier, ravalèrent un temps leurs bons principes pour accueillir très officiellement le représentant suprême de l'« apartheid », le président sud-africain Pieter W. Botha. Eux, qui avaient cru révolu, huit ans après les émeutes sanglantes du ghetto noir de Soweto, le temps de la révolte et de l'insoumission chez les 25 millions d'Africains, plus que jamais exclus de la vie politique de leur pays. Eux, qui avaient vu en Botha le maître incontestable d'une Afrique du Sud appelée à devenir l'un des marchés les plus porteurs et les plus sûrs politiquement de cette fin de siècle.



Il est des matins où le poids des déceptions doit peser bien lourd sur les épaules de nos gouvernants.

Ceux-là qu'on disait résignés, moribonds, qu'on croyait définitivement parqués dans les « bantoustans » et les ghettos urbains créés de toutes pièces par le régime blanc minoritaire, ceux-là laissent aujourd'hui éclater leur colère et confirment que ce pays ne pourra connaître la paix civile tant que 85 % de ses citoyens se verront imposer, par la violence de la loi et des armes, le statut d'esclave. C'est unis dans une lutte qui les rassemble depuis toujours qu'Indiens, métis et Africains viennent de rejeter, les uns par le boycott des récentes élections législatives, les autres par le seul moyen d'expression qu'il leur reste, le soulèvement populaire, un système politique et une société qui furent édifés contre eux. Les pressions, les menaces verbales et physiques des autorités n'y ont rien fait. Les urnes du Cap, les écoles et les usines de Johannesburg sont demeurées vides.

En Europe, on se demande d'ores et déjà si on n'a pas joué le mauvais numéro. Mais il est vrai que les jeux d'argent peuvent coûter très cher. Et certains l'apprendront à leurs dépens.

# Le Togo d'Eyadema

La France lui a envoyé Ange Patassé, opposant de gauche en République Centrafricaine. Puis des Basques expulsés – dictature discrète – il y a certes bien pire en Afrique. Le Togo semble assimiler sans peine les éléments étrangers...

C'est il y a exactement un siècle, en 1884, que ce pays africain devient une colonie allemande. A l'issue de la première guerre mondiale, la France et la Grande-Bretagne se la partagent. La partie britannique sera plus tard incluse dans le Ghana, le voisin occidental. La partie française, elle, constitue le Togo actuel.

Il faudra attendre le 27 avril 1960 pour qu'il accède à l'indépendance. Sylvanus Olympio est élu président, mais moins de trois ans plus tard, le 13 janvier 1963, un coup d'Etat militaire renverse le régime ; le premier des Togolais est assassiné. Auteur du putsch : Gnassingbe Eyadema, sergent-chef de son état. Les militaires donnent le pouvoir aux civils : Nicolas Grunitsky devient le second président du Togo.

Pas pour longtemps. Le 13 janvier 1967 (la date lui plaît décidément) Eyadema reprend le pouvoir : Grunitsky est épargné. Commence alors un régime dictatorial sous des dehors « progressistes », c'est du moins l'analyse d'un jeune journaliste togolais exilé, rencontré récemment en Bretagne.

Selon lui, sur le plan économique, le pays pouvait s'en sortir : « 70 % du Togo est agricole. Nos principales ressources sont les phosphates. Les mines ont eu beau être

nationalisées en 1974, les richesses n'ont pas été redistribuées : la classe dirigeante a confisqué les bénéfices, comme pour tout le reste de l'activité économique ».

« Certes, continue mon interlocuteur, le Togo tient le coup, mais c'est grâce à la France et aux USA. Avant la visite de François Mitterrand, le 14 janvier 1983 (il n'a pas voulu venir le 13 !), rendez-vous compte que les fonctionnaires n'étaient pas payés... Pour ce qui est des phosphates, il y a eu un temps une politique commune entre le Togo et le Maroc. Ce dernier s'engageait à vendre cher sa production (meilleure en qualité que la production togolaise) de façon à ce que le Togo puisse écouler ce qui sortait de ses mines. Depuis la reconnaissance du Front Polisario par le Togo, Hassan II, en représailles, a considérablement baissé les prix des phosphates marocains. Les clients ont déserté le Togo, d'où l'importance de l'aide occidentale (Mitterrand a pris des engagements pour écouler la production des mines togolaises) ».

Sur le plan des libertés, le journaliste se fait plus précis : « Le peuple a faim, les arrestations se multiplient, il n'existe aucune démocratie dans le pays. En 1969, Eyadema fonde le Rassemblement du Peuple Togolais, qui est

un parti unique (avec sa milice quadrillant les quartiers de Lomé, entre autres) : on en est membre qu'on le veuille ou non. Au Togo, on a déjà l'inconvénient d'être dirigé par des militaires. Mais en 1980, c'est monté d'un cran : il fallait qu'on donne la moitié de son salaire pour le RPT. Vous voyez le climat social que ça a pu créer. En 1981, Eyadema n'a pas récidivé. Enfin presque... puisque la « cotisation » de membre de fait est passée à 25 % du salaire ».

Sur la question des droits civiques, la description est lapidaire : « Quand vous votez, les gendarmes sont là avec leurs baïonnettes. Ils vous donnent le bulletin que vous mettez ensuite dans l'urne. Ça fait du 99,99 % pour, parce que 100 % ça paraît ridicule ! », ajoute ironiquement le jeune homme, qui affirme par ailleurs : « les étudiants sont devenus des marionnettes du régime. Sur le campus, ils sont rattachés au Parti, ce qui n'était pas le cas en 77-78 ».

Mais ce 13 janvier, il est tout de même bien fêté au Togo comme la fête de la « libération » du pays ? Réponse : « Deux choses. D'abord, c'est Eyadema qui l'a baptisée ainsi, pas le peuple, qui est censé admirer et respecter le « guide bien-aimé », le « père de la nation » ; ni les enfants de ce peuple qui doivent pourtant malheureusement apprendre des chants de louange présidentielle dans les écoles. Ensuite, sur le plan international, le général-président est réputé pour sa politique sage et progressiste, alors que c'est bien sûr faux. Mais il a su soigner son image de marque. Et puis, il bénéficie du silence de la presse internationale (sans compter celui du seul quotidien togolais) : quel journal ira dire la vérité sur le Togo, sur cette misère, sur ces expulsions avec cassage de maisons pour permettre la construction du château du président, qu'on a baptisé là-bas « Lomé II » ? Les enfants exilés de Sylvanus Olympio ont bien tenté de revenir, en payant des mercenaires pour renverser le président. Mais une fois sur le terrain, ces mercenaires se sont fait acheter par Eyadema ! ».

P.G.

## MEUBLES LOSSEC

JUSQU'AU 31 DECEMBRE

LESNEVEN - LE FOLGOET

Reprise de votre ancien mobilier  
jusqu'à 5.000 F\*

\* Barème de reprise à consulter au magasin



l'ami PEM

# KORNOG: Une musique bretonne contemporaine de qualité...

*« Si vous ne savez pas où se trouve la Bretagne, regardez la carte de l'Europe, la Belgique ; puis vous descendez le long de la côte française, vous arrivez en Normandie. Tout le monde connaît la Normandie : le camembert, le débarquement. Un peu plus loin, c'est le Mont-Saint-Michel ; le petit bout qui dépasse, c'est ça la Bretagne »... C'est ainsi que Jamie Mac Menemy s'adresse au public américain venu applaudir le groupe breton-écossais Kornog. Ce n'est pas le moindre paradoxe du groupe que de présenter plus souvent sa bonne musique outre-atlantique qu'en Bretagne...*

## Du nouveau après une sévère décantation

Beaucoup de groupes bretons des années 70-75 ont disparu, victimes de temps moins favorables. Quelques-uns ont survécu et prospéré (Tri Yann, Triskell, Sonerien Du, Stivell, Bleizi ruz), en tentant parfois d'intégrer des instruments électriques, voire électroniques. Il y a donc eu une sévère décantation et l'on pourrait justement s'inquiéter d'un certain manque de renouvellement. Depuis 1981, un groupe de musique acoustique, Kornog, s'est fait remarquer de ceux qui ont eu la chance de l'entendre. A un moment où, en Bretagne, les spectacles musicaux sont moins nombreux, c'est aux Etats-Unis, en Hollande, en Espagne que le groupe remporte ses plus grands succès. C'est une firme américaine, « Green-Linnet », qui publie le deuxième disque du groupe, dans la série « Kevin Burke ». Pour avoir écouté la maquette (cassette préparatoire) du disque, nous pouvons confirmer l'originalité et la valeur du travail de Kornog, et, ce qui ne gâche rien, l'agrément et le plaisir qu'on prend à écouter ce groupe.



## Rencontre avec Jean-Michel Veillon

Le flûtiste du groupe nous précise l'itinéraire d'un ensemble uniquement acoustique, fondé en 1981. Il s'agissait, au début, de la rencontre de trois musiciens de talent : **Jamie Mac Menemy**, Ecossais d'origine irlandaise, ancien du groupe Battlefield Band, et qui vit désormais en Bretagne, joue du bouzouki et de la mandoline. Il chante de vieilles mélodies écossaises, qu'il a souvent redécouvertes.

**Soig Sibiril** joue de la guitare acoustique. Après un séjour dans la région parisienne, après avoir joué dans des

groupes de jazz de style « blue grass », il revient dans le Centre-Bretagne et joue dans divers groupes (Sked, Fiddle Dedee, Guerz) et avec les frères Molard en trio. C'est un instrumentiste et un compositeur apprécié : l'une de ses compositions a été reprise par John Renbourn.

**Christian Lemaître** est d'abord guitariste, mais joue aussi du violon et de la mandoline. Après la séparation du groupe Fiddle Dedee, il regagne la Bretagne (Botsorhel) où il joue de la musique irlandaise avant de se consacrer à la musique bretonne.

En juillet 1982, Jean-Michel Veillon, flûtiste, rejoint le groupe. Enraciné à Lannion, il a participé au groupe Galorn. Après avoir appris la bombarde, il opte pour la flûte traversière en bois, instrument peu pratiqué depuis qu'il a été remplacé par la flûte en métal dans les orchestres classiques. Selon J.M. Veillon, sa sonorité particulière, qui la rapproche un peu de la bombarde, justifie tout à fait le choix de cet instrument au son si caractéristique.

Rassemblant 4 musiciens connus, il reste au groupe Kornog — « Vent d'Ouest » — à gagner une notoriété collective, tout en refusant d'animer les festou noz « Chaun, à titre personnel, aime à se retrouver en fest noz avec Jacky Molard dans le groupe « Pennou Skoulm », à 2 violons, mais le groupe Kornog ne veut pas devenir aussi un groupe de fest noz. S'il le faisait, on ne nous solliciterait plus pour des concerts. C'est déjà le cas pour les excellents Sonerien Du, qui ne sont appelés, le plus souvent, que pour animer des festou noz. Quitte à prendre le risque d'être moins demandé, le groupe Kornog a donc opté pour le concert de musique bretonne contemporaine. Nous jouons généralement des compositions dont les plus anciennes remontent aux années cinquante ». Jean-Michel Veillon précise un peu plus le projet collectif : « Nous misons sur un jeu de cordes, tant en accompagnement qu'en mélodie, avec peu de fréquences basses. Nous travaillons sur la musique bretonne, pas sur la musique irlandaise comme on l'a souvent fait dans la décennie passée. Quant aux chansons écossaises de Jamie Mac Menemy, fruit d'un travail de recherche sur la musique et la poésie d'Ecosse, nous les considérons comme un enrichissement de notre répertoire et de notre expérience, au travers d'un échange Bretagne-Ecosse ».

Le résultat de ce cocktail n'est pas décevant : on retrouve les grands traits de la musique bretonne traditionnelle mais aussi des influences des musiques populaires d'Europe de l'Est ! « Il y a des ressemblances avec la musique bulgare », ajoute Jean-Michel Veillon, qui s'appuie sur les propos de Polig Monjarret, dans son livre récent sur la musique bretonne, où il affirme avoir décelé des similitudes avec la musique d'Europe orientale.

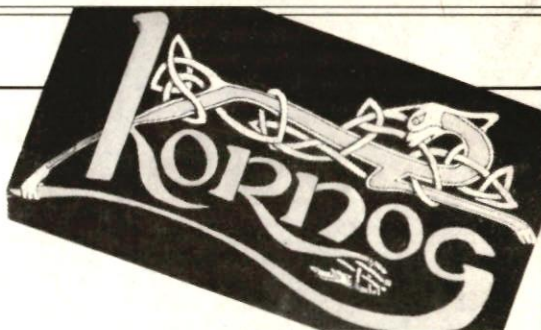
A un moment où, chez les jeunes, la musique acoustique « folk » semble peu en-vogue, c'est aux Etats-Unis que Kornog trouve sa notoriété et son gagne pain. Après une première tournée américaine en 1983, Kornog vient d'en faire une seconde en 1984 : 22 concerts en un mois et un périple à faire rêver, de New-York à Charleston, dans le vieux Sud, du Texas à la Californie, de Seattle à la nouvelle Angleterre... Tout ceci parce qu'un organisateur de spectacle américain, impressionné par la qualité de la musique de Kornog (entendue sur une cassette), a pensé qu'il était tout à fait possible de faire venir le public, amateur de folk et de musique celtique, dans 15 des 50 Etats américains... en attendant une autre tournée pour visiter les autres. A son retour en Bretagne, le groupe attend beaucoup du disque à paraître. En attendant les offres de spectacle (1), chaque musicien, excellent soliste comme on l'a vu, peut aussi animer des stages.

J.J.M.

(1) Contact artistique, tél. 96-23.36.29.

**ISIC of Breton band** WCT/Nov 85  
*Grand Rapids Press, Friday, October 21, 1983*  
*Page 4B The Kansas City Star, Monday, October 31, 1983*  
**Brittany's melodies**  
**offset Scottish rhythms**

## A l'écoute du disque



Ceux qui aiment la musique populaire, rythmée mais sans décibels excessifs, apprécieront « Les ronds de Loudéac », airs traditionnels de Haute-Bretagne, où la mélodie (flûte et violon) est rythmée par la guitare acoustique et le bouzouki. En alternance, des complaintes ou chants écossais (Demon Lover, Jesuit Mont, Bonnie Jean Cameron, Sheriff Meir) avec des accompagnements très étudiés.

Chaque morceau instrumental (marche, suite an dro, dérobee, laridé) constitue un mélange de musique bretonne et de style folk avec un soupçon, parfois marqué, de classicisme. Comme le choix est bien fait, c'est-à-dire

varié, on entendra aussi une longue mélodie traditionnelle à la flûte. La flûte traversière en bois de Jean-Michel Veillon, cela ressemble un peu à de la flûte indienne, avec un effort pour créer son style de jeu breton dans la flûte. Ce solo de flûte, fleuron du nouveau disque... a été enregistré à Washington. L'inspiration musicale est résolument bretonne, même pour accompagner certains poèmes écossais. Des airs ont été recueillis près du Cap Fréhel ou dans le Trégor, des compositions sont de D. Féon, G. Lehard, Herri, Léon ou du groupe Galorn. L'ensemble, varié, acoustique et néanmoins tonique, se déguste plus qu'il ne se commente...

## Culture bretonne otage...

J.Y. LE BRAS

En matière de culture bretonne, même l'apparence de démocratie n'existe plus ; pour la répartition des crédits 84, contrairement aux engagements pris, le Conseil culturel n'a pas été consulté par le Conseil régional, de même, contrairement aux usages habituels, le Conseil économique et social n'a pas eu à donner son avis. C'est le bureau du Conseil régional où siègent les représentants et amis de Marcellin qui a pris toutes les décisions ; ce qui laisse le plus souvent le champ libre aux pouvoirs des notables qui n'ont qu'avalisé les décisions des administratifs.

En ce qui concerne le chapitre « Culture spécifique bretonne », certaines répartitions sont aussi surprenantes qu'arbitraires.

Comme sous la charte culturelle, on se tient à une liste limitée et d'ailleurs contestable de grandes fédérations et on nie ainsi le caractère fédératif et le travail accompli sur le terrain par des associations telles que Diwan et Bretagne Gal-lèse.

En ce qui concerne les crédits déconcentrés de l'Etat, les représentants du ministère de la Culture font la pluie et le beau temps.

L'UDB demande que les Bretons soient traités en majeurs, que les chiffres soient rendus publics dès à présent et qu'une réparation soit effectuée là où il y a injustice criante.

Avant 1981, les membres du PS se faisaient fort de défendre la culture bretonne, or aujourd'hui qu'ils sont au pouvoir, il n'y a rien de changé. Dans le contrat de plan, le gouvernement ne manifeste aucune volonté de soutenir la culture bretonne.

La droite qui pendant des années n'a rien fait, maintenant qu'elle se trouve dans l'opposition, fait de la culture bretonne un thème de campagne et masque l'insuffisance et l'incohérence de sa politique culturelle en renvoyant la balle à l'Etat.

## A nos lecteurs

« Pobl Vreizh », notre mensuel en langue bretonne, a dû arrêter sa parution depuis plus de deux ans, pour des raisons techniques et financières. Nos efforts étant concentrés actuellement sur le remboursement du passif du « Peuple Breton », après des actions financières déficitaires, il ne nous est pas possible de relancer « Pobl Vreizh » pour l'instant, de façon autonome. Défenseurs de la culture bretonne, nous devons l'être de façon concrète en publiant dès maintenant des textes en breton sur l'actualité. Ces textes sont désormais regroupés dans un petit « Pobl Vreizh » intégré au « Peuple Breton ». Nos lecteurs bretonnants apprécieront et nous espérons que ceux qui ne le sont pas encore auront envie de le devenir. Dans un premier temps, « Pobl Vreizh » pourra se développer à l'intérieur du « Peuple Breton », touchant ainsi un public plus large, avant de retrouver son autonomie complète. Nos lecteurs sont également invités à participer à cet effort : tous les sujets concernant la vie du Peuple Breton seront abordés..

**HENAULT**

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15



Bar - Crêperie  
**"CHEZ TOM"**

18, rue Notre-Dame  
 29260 LESNEVEN  
 Tél. : (98) 83.15.14

# POBL VREIZH

## An Aotrou Neusken...

Perag ne vez ket mui embannet Pobl Vreizh ? Setu ur goulenn gwaer sur a-walc'h gant lennerien gozh ar gasetenn. Soñj am eus bezañ lennet e-barzh Al Liamm ul lizher skrivet gant ur c'houmanantad, o tamall d'an UDB nousped pec'hed marwel e-keñver PV. Ha sur a-walc'h e oa ar wirionez gentañ : ne oa ket bet gwaer o labour gant emsaverien ar strollad.

Med daoust ha n'eo ket ar brezhoneg afer an holl Vretoned ? Perag ne vez ket mui embannet Pobl Vreizh ? Pris ar paper, pris al labour-moulañ ? Ya, sur a-walc'h ! Med me soñj din ez eo - dreist-holl - peogwir n'eus ket bet a-walc'h a dud na da lenn ar gasetenn na da labourad ewiti na da skrivañ enni. Gant piw eo bet gwaer ataw al labour ? Gant un dornad a dud. Ar re-mañ a-wechoù a ya skuih... Perag kontañ koñchennoù, ar c'hasetennoù brezhoneg e Breizh a vez aaset ha lennet gant nebeud a dud. Ha petra lavaroud e-keñver ar c'hasetennoù politikel !

Aes eo randoniñ : « n'eus ken ober... » Anavezet mat eo er Frañs an aotrou Yaka. Daoust hag e vefe iwez e Breizh un aotrou Neusken ? Aes eo gortos beb mis er voest lizhiri hor c'hasetenn garet (ha paeet !). Kalz a lennerien, siwazh, a zo heñvel ouzh lennerien « Paris-Match » pe « Ouest-France », disoñjet ganto n'a neus ewidomp, brezhonegerien, na flick na mecene all ebet.

Mad eo, a gav din, hadlavaroud amañ, en niverenn newez-mañ, un nebeud a wirionezioù :

- N'o deus ket ur bern tud amzer d'ober war-dro ur gasetenn e brezhoneg.

- N'eus ket kalz a dud gouest da skrivañ enni.

- Mag a varw ar yezh, ez eo iwez abalamour deomp, ar Vretoned.

Arabad ataw tamall d'ar re all ! Ha gortos, hon daouarn en hor chakodoù, e vefe gwaer al labour gant re all !

C'hoant ho peus hadkavoud Pobl Vreizh, gweloud ho yezh chom bew ? Aneuse daw deoc'h, brezhonegerien, lenn anezi eveljust, med iwez skrivañ, e-gis ma c'hellit, ar pezh ho peus da lavaroud, ar pezh a soñjit. Daw deoc'h kass keloù diwar-benn ho korn-bro hag he buez. Skrivit en un doare dibabet ganeoc'h.

Pa vo gwraet ganeomp ar pezh zo red deomp ober, pa vo gwraet gant pepheñ ar pezh a c'hell ober, aneuse - med

aneuse hepken - hon o ar gwir da damall d'ar re na raont netra nemed gromellad. Daw eo lavaroud, ur wech c'hoazh, ne vo savetaet ar yezh nemed gant pobl Vreizh, ha n'eo ket gant deputed pe gouarnamant ar frañs, a-zehou pe a-gleiz !

Setu, mag a soñjit egistomp, ma oc'h tomm d'hon yezh, kassit sikour deomp.

Kemerit ho pluenn da skrivañ deomp. Ma n'emaoc'h ket a-du ganeomp, setu un abeg all c'hoazh ewid kennig ho mennozioù.

Ha diwezatac'h, ma ne ya ket gwelloc'h an traoù memestra, ne vo ket dre ho faot hag ar gwir ho po da damall.

Yann GWILLOU

## D'hon lennerien

Ouzhpenn daou vloaz' so n'eo ket bet embannet hon c'helaouenn vrezhoneg Pobl Vreizh abalamour d'an diouer a arc'hant hag iwez da abegoù teknikel. Red eo deomp siwazh, ewid ar mare, gouestlañ ar darn vras eus hon labour da hadsevel ar « Peuple Breton », a oa kouezet ur bern dleoù war he chouk, hag e skeud-se, n'hallomp ket ewid c'hoazh hadlañsañ Pobl Vreizh en un doare emren.

P'hon eus c'hoant avat da zifenn bepred ar brezhoneg, ez eo daw deomp kregiñ dre ur penn bennaket ha lakaet hon eus en hon soñj embann, diwar-vremañ, un nebeud keleier brezhoneg. Ar pennadoù skrid-se a vo dastumet en ur Bobl

Vreizh vihan, moulet e-kreiz ar « Peuple Breton ». Spi hon eus e vo kement-se diouzh grad hon lennerien vrezhoneg ha e vo muioc'h-mui aneze.

Evel-se, da gentañ toud, e c'hall Pobl Vreizh kreskiñ ha dastum nerzh en diabarzh ar « Peuple Breton », hag e vo gouest da dizhout muioc'h e lennerien, da c'hortos ma vo barreg da hadkavoud he frankis hag he brud a wechall. Pedit a reomp eta hon lennerien da gemer perzh en hon striv en ur gass skridoù deomp.

Bec'h dezi adarre !

P.V.

## Trous al loa-vasson en Paris

Pa oa bet cheñchet penn d'ar vazh en 1981 e soñje d'ar Vretoned ha surtoud d'ar re o devoa poaniet ewid Breizh e-pad kement a vloawez-hioù e vefe taolet ur sell, a-benn ar fin, war hon tamm douar patates e penn ar bed. A-du ganeomp e oa toud ar sossialisted, ken a oant, o huchal a-boues o fennoù sloganou ijinat abaoe pell 'oa dija gant an UDB. Ne gompren ket memes da betra e servije hon strollad dre ma oant prest da hadtapoud hon mennozioù war o c'hont. Chomet omp siwazh ur wech c'hoazh hon fri war ar gloued. Goùd a ouiepm n'eo ket bet gwaer Paris en un dewezh hag e oamp o c'hortos... hag emaeomp c'hoazh. « Petra zo kaos ? » a c'houlennfet : « Ar c'hris an heni eo. Red e vez erbediñ hon gwenneien, toull eo ar c'hef gant ar bilhed glas o sevel ! ». Setu pezh vez respontet dimp ha respontet meur a wech e-barzh an TV : « Encore un record historique pour le billet vert ». Ya, ordin eo bet treud ar soubenn roet d'ar Vretoned gant Paris ha koulskoude pa vez klewet trous al loa-vasson hag ar morzhol « kostez ar gêr-gabital, ne gompren ket mad. Selaout : emae o vont da sevel du-hont un opera newez e-kichen ar Bastille, ur museum e plass « La Villette », hag ur piramid, en gwer ma plij, dirag al Louvres...

Biskoazh kemend-all ! Kasi un hanter eus gwastell Sewenadur ar Frans a-bezh a vo lonket gant ar labourioù-se ha pa vo roet he zamm lod da beb rannvro ne vo ket 'med bruzhunoù.

Sewenadur Breizh zo vel ur varrikenn jistr en mis Here : krog eo da son glas. Eman Skol-Sonerezh an Oriant o kass d'ar gêr darn eus e implijidi. Eman skolioù Diwan o klask an aluson ewid bewan. Ped skol zo c'hoazh, lec'h ne vez ket kelennet brezhoneg, lec'h ne vez ket krouet

postoù ! Plass ar brezhoneg er radio hag en tele ?

« Klewet 'm eus en deiz all Penn bras an tele regional, Ar Bris diod, o lared Ne rae foultr kaer eus sewenadur pobleg ». (war un ton trist).

Martese e c'hallfomp kontan war egile, an heni a nac'he gwechall paeen e gontribussion. E pessor toull eo kouezet lesenn ar Penseg ?

Arabad eo koll kalon, kamaradoù, hir eo an hent, evel 'lare tud zo. Dalc'hit sonj eus komzoù ar Jeneral. Pa oa deut da Gemper d'an daou a vis C'hwevrer 1969 : « Réalisation totale en 1975 de deux grands axes routiers à quatre voies : Brest-Saint-Brieuc vers la Normandie et Brest-Quimper-Nantes ; aménagement progressif de l'axe central Châteaulin-Rennes et des axes Nantes-Rennes-Manche et Rennes-Lorient ».

N'a ket buan an traoù en Breizh pa vez red kontan war Paris.

Promesaou kaer gwechall o deus ur vuhez hir. Chenchet eo penn d'ar vazh-yod med n'eo ket prest c'hoazh da vezan lipet gant ar Vretoned, lost al leue dre o genoù, ne laran ket.

Jakes TEOD

Ar mis a zeu e c'hallfet lenn ur pennad gant Mikael Madeg diwar-benn ar c'hleuzioù (pe ar girzhier).

# Le Men, quel culot !

**C'**EST le livre de quelqu'un qui a envie de se lever, et après un échec a envie de dire un peu « oui » parce que nous vivons ». Dans le long entretien accordé au « Peuple Breton » (n° 229, janvier 83), ainsi Yvon Le Men décrivait-il le pourquoi de son cinquième ouvrage (1). « A l'entrée du jour » est donc sorti en cette mi-année, non sans retard : les éditeurs ne s'arrachent pas la poésie, c'est bien connu, et c'est d'autant plus curieux en ce qui concerne Le Men, que le jeune Trégorrois fait souvent salle comble lors de ses spectacles, et n'est donc pas un inconnu.



Ceci dit, quel culot ! Si Yvon Le Men a mis un bémol à sa colère, il vient d'ajouter un superbe dièse à la célébration de la vie. Et pas avec des grandes phrases pompeuses qui riment si bien avec creuses, non. Avec ces mots de tous les jours qui disent l'existence avec une vérité désarmante de clarté :

« Un enfant est né  
« Il grandira jusqu'à l'arbre  
« Pour manger ses fruits  
« Il tombera par terre  
« Amoureux du soleil  
« Et même si quelques larmes effeuillent  
[sa joie  
« Il est une chance de plus pour le  
[monde ».

Qu'il s'agisse de grands-parents (le poème sur « La Montre » est absolument splendide), d'enfants, d'hommes, de femmes, des arbres, de la nature, le spectacle de notre existence défile sous nos yeux. Pour celles-là, la tendresse du poète éclate plus d'une fois :

« Je te ferai l'amour avec sympathie  
« Beaucoup de maladresse  
« Je serai à la douane de tes lèvres

« Et je ne dirai rien  
« Sinon qu'il fera beau ».

Oui, quel culot ! En ces années un tantinet foireuses qui nous mettent au bord d'un an 2000 pas des plus appétissants, voilà que ce sacré bonhomme de Le Men ose nous dire en face :

« Je suis un homme  
« Cela veut dire  
« Le couteau sur la table  
« Qui attend le pain  
« Je suis un homme  
« Cela veut dire  
« Savoir ce qu'il faut  
« Pour connaître ce qui manque  
« Je suis un homme  
« Cela veut dire  
« Vous êtes là. »

Etonnez-vous après ça qu'un monsieur de ce tonneau-là ait reçu en juin dernier, à l'unanimité, le prix de poésie des « Premières journées internationales de Sète Georges Brassens ». Gageons que l'auteur de l'« Auvergnat » n'aurait pas renié cette récompense, ou plutôt cette reconnaissance de quelqu'un qui sait peindre les choses du quotidien de telle

façon qu'elles apparaissent tout à coup fondamentales, alors qu'on ne les pensait que nécessaires jusqu'ici.

« Avant de t'endormir  
« Allume tes rêves »,

conseille le poète. Avant de te lire, ouvrons notre cœur, ajouterions-nous...

**A** l'édition 1982 du festival des Tombées de la Nuit, à Rennes, un spectacle était créé : « Le poème et son double ». Des extraits ont été enregistrés par Francine Grellet et Yvon Barbeau (et Olivier Fouillen pour la musique) qui ont donné un 30 cm titré « A Contre-Evidence » (2).

Commençons par un regret : les textes publiés sur la pochette ne sont pas ceux gravés dans le sillon. Ce qui est gênant pour certains poèmes dont la densité souffrirait aisément qu'on ait le support de l'écrit pour les apprécier mieux.

En effet, la poésie de Gilles Fournel est riche. Elle est riche, non seulement de mots, mais d'images, de sons et de lumière, elle est riche d'amour. Il suffit de parcourir la « Géographie intime » pour déjà s'en convaincre. De partir à la recherche de cette « agnelle étourdie qui soulève des suies d'or pour se cacher ».

« Mais c'est un long voyage  
« Ta cuisse océane est un orage  
« Pour qui veut retrouver  
« La liberté des doigts »,

continue le poète qui parle de « femme tropicale » dont « les oiseaux planent sur les épaules ».

La femme, l'océan, nous les retrouvons dans le titre suivant : « Est-elle née de la mer ? ». Un troisième acteur intervient : les chevaux, qui s'en viennent « au tempo des marées flamantes » qui émergent « de la vague et du sang ».

L'univers de Fournel est ouvert, accessible en apparence, mais aussi lointain (sans être distant) dès lors que fantaisie est prise de vouloir percer la beauté mystérieuse du monde qu'il décrit. Ainsi, des images charnelles laisseront la place à d'autres, gonflées de rêves et de souvenirs dont on aimerait avoir la clef.

Ou la maîtrise du pinceau pour reproduire le tableau :

« Ce n'était sans doute qu'un oiseau  
[aveugle  
« Une bête de rien un signe maléfique  
« Lancé comme un couteau dans un  
[miroir secret  
« Mais il y a la nuit sous ses plumes  
[légères  
« Et de la neige sur ses yeux. »

C'est extrait de « En pleine mort de la lumière » qui, avec « Enez Eussa » sont deux autres poèmes attirant d'emblée l'attention et la sensibilité.

« A Contre-Evidence », un disque dont les poèmes choisis sont très divers (peut-être trop) et que l'on peut compléter par les écrits de Fournel parus aux éditions Rougerie, Folle Avoine et Artus.

**S**AVEZ-VOUS ce qu'est un « haïku » ? D'abord, c'est un mot japonais. Ensuite, c'est « une œuvre d'art minuscule, frémissant reflet du monde et de sa complexité ». En compagnie d'Alain Kervern, qui les présente et les traduit, nous découvrons deux séries de ces petits poèmes qui, dans ces îles de l'Extrême-Orient, ont repris depuis des siècles une importance considérable. Issa Kobayashi et Siki Masaoka avaient la plume fine et diablement clairvoyante...

Fidèle à l'objectif initial, la revue « Poésie Bretagne » poursuit la publication de poèmes de tous horizons (3). Pour le nôtre d'horizon, Jean-François Lemoine, Kristian Keginer et Jean-Claude Caër (avec de judicieux extraits de « Finisterae ») occupent le terrain poétique, sans oublier « M.L.G. » dont les textes bretons voient leur traduction française publiée en regard.

**E**TES-VOUS méprisant vis-à-vis des choses de la chair ? Si oui, et même si non, alors lisez vite la préface de Claude Vaillant, au recueil des 47 « Sex-poèmes » d'Erwan Picard (4). Voilà un texte tonique, qui remet les choses à leur place, pour peu qu'on ait eu la fâcheuse idée de les déplacer — alors qu'elles y sont si bien !

Cette apologie de « l'énergie sensuelle et sexuelle » est sainement venue, mais on eût préféré qu'elle fût pour célébrer d'autres poèmes que ceux d'Erwan Picard. Que ceux-ci soient érotiques ou

pornographiques, on n'en a rien à fiche pour l'heure. Ils sont, d'abord, maladroitement écrits, et c'est dommage. Oui, car on aurait aimé goûter d'autres paillardes du genre de cette « Gavotte endiablée », d'autres strophes comme celles d'« Ondine » ou de « Marine » qui prouvent que le jeune Rennais peut pondre des poèmes qui tiennent la route... ou plutôt la mer. C'est bien court.

Régulièrement, en effet, il y a des loupés dans la chute, la formulation, le choix des mots, qui vous bousillent une harmonie naissante, que c'en est proprement navrant.

Le registre choisi était en or et, ainsi que le fait justement remarquer Vaillant, il a de tout temps alimenté l'inspiration des artistes de la plume et du pinceau entre autres. Mais quand ladite inspiration n'est pas de la même facture que le métal en question, eh ben, bonjour les dégâts...

Patrick KERNAN

- (1) « A l'entrée du jour », Edition Flammarion, 110 p., 45 F.
- (2) « A Contre-Evidence », Atelier de Création et de Diffusion Artistique, tel. 99-66.90.31, à Montreuil-Le Gast (35).
- (3) « Poésie Bretagne », B.P. 860, 29279 Brest Cedex. Diffusion : Aber-Diffusion au 98/78.63.70. La revue a été lancée en 1983 par notamment Paol Keineg (lire P.B. daté mai 83).
- (4) « Sex-Poèmes » ou « A même l'amour », les cahiers de « La Bretagne réelle », Keltia, Merdrignac.

NB : Yvon Le Men vient de publier aux éditions Chant Manuel, un « Livret pour quatre espaces et quatre amis », intitulé *La nuit bleu marine*. (Diffusion Coop-Breiz) et illustré par Tanguy Dohollou, au prix de 88 F.

Pierrot et Remond

**Bar l'Union des 3 Villes**

Restaurant ouvrier le midi

30, boulevard Théodore Botrel  
SAINT-MALO - Tél. (99)56.07.39

porcelaines - faïences - grès  
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

**Fanch GRIFFON**

4, rue duquay-trouin -  
29100 dolarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage



**TANGUY**  
**Bois - Matériaux**

LANNILIS ☎ 04.02.39  
BREST ☎ 03.36.49

BOURG-BLANC ☎ 84.56.03  
LANDERNEAU ☎ 85.30.17

## COURRIER DES LECTEURS

### Naufrage du Mont-Louis

#### Une lettre de Bretagne-Uranium

Les p'tits bateaux ne sont pas que des jouets ! C'est du moins ce qu'en pense la « liaison Bretagne Uranium », après l'incident du Mont-Louis, transporteur d'hexafluorure d'uranium.

Les risques sont réduits, les précautions sont prises, nous dit-on. Très bien ! Qu'en serait-il si le même « incident » se produisait avec le bâtiment qui va livrer 250 kg de plutonium au Japon ?

On peut se féliciter de la curiosité de certaines associations telle que Greenpeace. Par leur ténacité, on a pu apprendre, au compte-gouttes, la nature, la quantité, l'origine des produits transportés ! Sinon, quelle couleur nous aurait-on fait avaler, une fois de plus !

Les experts nous rassurent ! Pourrait-on porter crédit, plus longtemps, à un personnel tenu au secret professionnel, après serment ? (1).

Le « commerce uranium » se développe sans tenir compte de l'information, de l'objectivité auprès du public, ceci notamment à propos de la sécurité et la santé !

Aujourd'hui, en Bretagne, on nous abreuve de bonnes paroles quant à l'exploitation du minerai d'uranium. Peut-on se fier à ces propos, peut-on encore faire confiance aux porte-parole de ces sociétés dont la rentabilité immédiate reste la seule considération ?

(1) Serment prêté par le personnel recruté sous couvert du CEA, Commissariat à l'énergie atomique, à la filière uranium et autres produits irradiants (Decret 83-100, 10 février 1983, art. 1) :

« Je jure de bien et fidèlement remplir mes fonctions et de ne rien révéler ou utiliser directement ou indirectement, même après la cessation de mes activités, de ce qui aura été porté à ma connaissance à l'occasion de leur exercice ».

Liaison Bretagne  
Uranium

« Le PIERRE LOTI »

Tél. 20.72.30

BAR-SNACK-JEUX

11 Quai Morand  
PAIMPOL





## COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. A noter que, conformément aux usages dans la presse, nous ne publions que les lettres qui nous parviennent signées. Nous pouvons toutefois préserver l'anonymat des auteurs lorsqu'ils en manifestent le désir.

### Italien et solidaire

Chers Messieurs,

Premièrement, je veux me présenter : je suis Italien et j'ai 25 ans.

Il y a longtemps que m'intéressent la Bretagne et les autres Pays Celtes, leur culture, leur musique et leurs traditions. Déjà j'ai écrit aux amis du CRIB qui m'ont envoyé, très aimablement, du matériel imprimé et un vieux numéro de votre mensuel aussi.

Bien, je l'ai lu avec plaisir et maintenant j'écris à vous pour exprimer toute ma solidarité avec l'Union Démocratique Bretonne. Ma solidarité va justement au peuple breton, qui lutte pour soutenir son identité ethnique, et je l'admire beaucoup.

Si bien je suis né dans le plus latin des pays latins, sûrement j'ai quelque chose en commun avec votre peuple de poètes et de marins-pêcheurs.

Ici, en Italie, on sait peu sur la lutte du peuple breton pour défendre votre culture et votre langue ancienne.

Mais sûrement il y a des personnes qui veulent s'informer comme moi je veux.

J'ai commencé à connaître un peu votre culture grâce au grand musicien breton Alan Stivell qui était populaire, ici, dans les derniers ans 70.

Malheureusement, pour la majorité des Italiens, comme par exemple l'Irlande est la même chose que l'Angleterre (aussi, on doit dire qu'il existe beaucoup de disinformation à propos de la situation en Ulster), la Bretagne est seulement une part de la France. J'ai vu que vous donnez de l'espace aux lettres des lecteurs : est-ce que vous pourrez publier mon adresse ?

Oui, car je serais très content d'échanger des opinions et, pourquoi pas, amitié avec des jeunes Bretons qui ont les mêmes intérêts pour la culture et la civilisation bretonne et du monde celtique en général.

Je peux écrire en français ou en anglais et en espagnol aussi. Bien, je vous envoie mes remerciements anticipés ainsi que l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Piero MACARRO, 5 via Hermada, I-21100, Varese.

### Chanson militante

Enfin voici un chèque de 100 F pour mon remboursement de soutien si possible à partir du n° d'octobre.

Avec tous mes encouragements, pourquoi ne feriez-vous pas aussi une rubrique sur la chanson militante...

Kenavo

A. Ollivier-Henry  
Montrevel 01

### Au noir

A plusieurs reprises, notamment dans le dernier numéro, vous avez mis l'accent sur la nécessité de la défense de l'emploi dans le Trégor, vous avez raison, il s'agit là d'une priorité si l'on ne veut pas voir mourir notre région.

Malheureusement, il faut aussi qu'à cette tâche collaborent les chefs d'entreprises, et que pour eux, assurer l'avenir de la région soit aussi important que de gagner de l'argent, or ce n'est pas toujours le cas. Effectivement, depuis un certain temps, se développe dans notre Trégor une pratique qui s'apparente aux ateliers clandestins parisiens maintes fois dénoncés. Cela concerne le bâtiment et fonctionne de la manière suivante. Au départ un ou deux Nord-africains déclarés travailleurs indépendants (résidant, je crois, à Lannion). Ceux-ci sont mandatés par une entreprise qui leur sous-traite certains travaux que ceux-ci font exécuter par des coreligionnaires, appelés de Paris et qui sont soit chômeurs, soit des inactifs. Evidemment, ces travailleurs échappent à toute la législation sociale.

Qui leur fournit du travail ? des chefs d'entreprises parmi les plus importants dont des élus, parfois même pleins d'ambition politique. Il y a un scandale, mais compte tenu que ceux-ci jouissent d'une position dominante, peuvent par ces procédés concurrencer l'activité locale, ils bénéficient en fait de la loi du silence. C'est d'ailleurs pour cela que moi, artisan, tirant 50 % de mon activité de sous-traitance avec ces entreprises, je ne peux signer cette lettre.

Ces procédés sont condamnés tant par les petits artisans locaux qui voient leur échapper bon nombre de petits chantiers, que par les ouvriers employés de ces entreprises. Mais toujours pareil, la position dominante de gens sans scrupules, impose aux autres le silence.

Comment sont employés ces nègres de l'époque moderne. La plupart du temps pour des travaux intérieurs, finition ou

rénovation. Lorsqu'il s'agit de travaux extérieurs on oublie de faire mention de la raison sociale de l'entreprise. Ces travailleurs occasionnels bénéficient de peu d'égards de la part de ceux qui se considèrent comme leur patron. Casse-croûte sur le chantier, travaux effectués en tenue de ville à défaut de bleu, etc.

Il y a là un véritable scandale, des chantiers sont enlevés aux travailleurs locaux, aucune charge sociale n'est versée, et en plus des pauvres bougres sont exploités.

Vous trouverez facilement la trace des travaux exécutés de cette manière que ce soit à Lannion ou à Perros, Trégastel ou autres communes du Trégor.

Un artisan écoeuré  
et révolté

Monsieur,

Permettez au militant RPR que je suis, d'être étonné de lire à la page 5 du numéro 251 de votre mensuel « Le Peuple Breton » daté de novembre 84, l'information suivante : « Bretagne Magazine », le luxueux magazine du RPR en Bretagne ne paraît plus.

Au nom du droit de réponse, je vous serais très obligé de bien vouloir faire paraître un démenti dans votre prochain numéro. Les 25.000 adhérents du RPR en Bretagne peuvent, si vous le désirez, vous faire parvenir leur exemplaire afin de vous démontrer la vitalité du RPR en Bretagne et de son journal.

Quant à la fibre bretonne des militants du RPR en Bretagne, sachez qu'elle ne se manifeste pas par la diffusion d'articles mensongers, dans notre magazine, concernant votre mensuel.

Il est d'autant plus regrettable, mesquin, et irresponsable, que de se réjouir de la disparition hypothétique d'un journal s'attachant à soulever et à défendre les problèmes de l'entité bretonne.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur de la publication, l'expression de mes sentiments respectueux.

M. Jean-Michel LE GALL  
maire-adjoint RPR de Lannion

Nous avons constaté la non-parution du magazine en question en septembre et octobre et déduit, à tort, sa disparition ; nous n'étions pas les seuls...

Nous avons constaté la non-parution du magazine en question en septembre et octobre et déduit, à tort, sa disparition ; nous n'étions pas les seuls, comme en témoigne ce conseil de B.M. à ses lecteurs :

**Que nos fidèles abonnés  
se rassurent !**

# COURRIER DES LECTEURS

## Impressions de voyage

« Au-dessus du Kremlin il n'y a que le ciel », dicton populaire qui oublie les corneilles qui, nombreuses en ce mois d'octobre 84, tournoient au-dessus de nos têtes dans le ciel gris de Moscou.

C'est dans la salle n° 23 du musée Pouchkine (devant les toiles des post-impressionnistes français) que notre guide d'Intourist : Ivan, nous parle un peu de la France qu'il semble bien connaître. Au bout de quelques instants je dresse les deux oreilles : « Je connais bien Nantes ou j'ai des amis et ou je suis allé plusieurs fois, mais la Bretagne c'est la France à part ! ».

C'est devant une toile représentant les « Rochers de Belle-Isle » que je prends Ivan à part pour lui confirmer ce qu'il pense des Nationalités. Il m'en parlera un peu plus tard, l'après-midi, en sortant du Kremlin, m'indiquant qu'en URSS l'éducation est donnée dans la langue de la fédération ; la langue maternelle, le russe venant alors en seconde langue. Sourires d'Ivan lorsque je lui parle des réactions de la classe politique française à la publication en français du livre « Peuples du Monde », particulièrement lorsque j'évoque le nom de Georges Marchais, secrétaire général du Parti Frère.

Sacré Ivan, c'est terrible de faire 3.000 km pour parler du Pays Nantais bien breton et de l'enseignement dans la langue maternelle.

Le soir, au 16<sup>e</sup> étage de l'Hôtel Ukraina, je regarde la Moskova, j'ai allumé la télé (comme ça pour voir) je n'y comprend pas grand-chose au russe, pourtant trois mots au moins retiendront mon attention ce soir-là au journal télévisé du 9 octobre : Muro-roa... Kanaky... et Séparatistes...

Sans doute l'actualité devrait m'inciter à parler d'autres choses concernant l'Union Soviétique, mais que voulez-vous : une impression demeure une impression.

Je souhaite que Jacques Abouchar soit libéré immédiatement afin de faire son métier de journaliste et que si d'aventure il était pris la nuit en compagnie de Résistants Nationalistes Basques, Bretons, Corses ou Kanaks, il ne soit pas condamné à une quelconque peine de prison.

Yann Saig Karadeg  
séjour Moscou, Leningrad,  
du 6 au 13 novembre 1984

## Un petit déménagement...

J'espère que le journal a encore de beaux jours devant lui et qu'il se fera toujours le porte-parole de la cause bretonne : culture, langue, économie, etc... J'ai l'impression que les Bretons ne sont plus motivés comme il y a une dizaine d'années (bien sûr il y a des problèmes peut-être plus importants) et même dans l'EMSAV, je prends comme exemple, comme tous les ans je passe mes congés dans ma famille, dans la région de Lorient, et je ne manque pas le Festival Interceltique, et bien je n'ai pas vu un seul adhérent à l'UDB vendre le PB comme les autres années et pourtant ce serait le moment privilégié de faire connaître le journal et ses idées au nombre impressionnant de touristes et de Bretons de la région parisienne qui viennent faire un retour aux sources.

Et surtout, il ne faut pas oublier qu'il y a un membre de l'UDB à la mairie de Lorient.

A ce propos, je crois que les Bretons ont été trompés par le gouvernement dit « socialiste », élu en 81.

Alors un petit déménagement vis-à-vis du PS serait bon à prendre, car certaines idées (très importantes) divergent : armée, nucléaire, la langue bretonne et sûrement encore d'autres. Mais peut-être qu'au sein de l'UDB, la tendance n'est pas à l'unanimité pour cette démarque.

Bon, je vais terminer en vous priant d'agréer mes salutations réellement socialistes (autogestionnaires) et bretonnes.

S. MARCHAL  
(région parisienne)

*Il y avait plus de vendeurs du PB à Lorient que les années précédentes. L'UDB a exprimé ses divergences par rapport à la politique du pouvoir central dès 1982, la lecture du PB et les interventions de l'UDB dans les médias en témoignent.*

## Que les parents se manifestent

J'apprends donc que l'instituteur de la classe bilingue de Pontivy est introuvable. Glissons une hypothèse et accordons hypocritement un préjugé favorable à l'inspection académique du Morbihan, admettons un instant qu'elle le cherche vraiment et concluons : cet instituteur existe-t-il vraiment ? « Normalement », non, car l'Ecole Normale ne forme personne pour enseigner le breton.

Si l'Académie multiplie les classes bilingues (révons), elle va multiplier l'exemple de Pontivy et l'évidence criante du manque d'enseignants formés. Déjà les instituteurs de breton ne peuvent être remplacés, contrairement aux autres, ils ne sont pas « normaux ».

Quand l'Ecole Normale sera forcée de former les instituteurs bretonnants qui font défaut, les classes bilingues pourront être autre chose que des expériences. En attendant, le temps joue contre une langue moribonde qu'une « marche celtique funèbre » honorera bien un jour au Festival de Lorient.

Des lecteurs du PB ont des enfants scolarisés : ont-ils demandé et obtenu les cours de breton auxquels ils ont droit ?

A.R.

### LA BOUQUINERIE

26 avenue de la Gare  
CONCARNEAU

Livres, matériel scolaire et de bureau

Tél. 98-97.12.97

## S.A. TRANSELEC RADIO-SELL change d'adresse

Pour la vente et la location matériel  
audio-visuel et vidéo

Z.I. de BREST Kergaradec (face au Novotel)

17 rue Gaston Planté

Tél. 98-41.72.73

## BULLETIN D'ADHESION

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature : .....

A ..... le ..... 19 .....

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à U.D.B. - B.P. 215 - 44007 NANTES Cedex

## 2 millions de livres sterling pour la radio en gaélique

Au moment où S4C, la chaîne de télévision en langue galloise, fêtait son second anniversaire, on a appris que le service des émissions de radio en gaélique de la BBC en Ecosse allait recevoir 2.000.000 livres sterling (soit environ 24 millions de francs ou 2,4 milliards de centimes) pour porter le volume de ses émissions à 35 heures par semaine. Le gaélique d'Ecosse est parlé par près de 80.000 personnes.

Comparer avec chez nous !

(Voir p. 27).

## Chronique de la vie culturelle et associative

### Programme du café-animations « Ar Seizh Avel » (Confort-Berhet 22)

- Vendredi 14 décembre, Dan Ar Bras et son groupe (F. Daniel, Patrick Péron et Jean-Jacques Paillard).

- Tout le mois de décembre : concours de boules en pen eus pen.

- 14 et 15 décembre : stage de cornemuse écossaise avec Patrig Molard (prix : 200 F).

- 12-13 janvier : stage d'uillean-pipe avec Patrig Molard (prix : 200F).

- 27 janvier : fest deiz mensuel gratuit avec Ti-Jaz ou Skolvan (tél. 96-35.80.64).

- Radio Pays (région parisienne) : émissions bretonnes sur 89,5 Mhz ; le vendredi : info et magazine, culture bretonne, de 22 h 30 à 1 h du matin ; le dimanche, à 22 h 30, rock (présenté en breton). Tél. 1-846.93.43.

### F.C.V.F. Bretagne : Stages d'animateurs et directeurs de centres de vacances et de loisirs

La FCVF met en place pendant les congés scolaires de fin d'année divers stages préparant aux BAFA et BAFD.

Formation d'animateurs, du 26 décembre au 2 janvier 1985.

Perfectionnement : « Age scolaire », 26-31 décembre 1984.

Spécialisations d'animateurs : « Marionnettes », 19-24 décembre 1984 ; « Cinéma », 26-31 décembre 1984.

Formation de directeurs : 14-23 décembre 1984.

La FCVF se tient de plus à la disposition de toute collectivité pour la mise en place, à l'intention de ses membres, de sessions de sensibilisation, formation ou perfectionnement dans le domaine du loisir créatif (son et musique, photo, audiovisuel, expression gestuelle, orale, arts plastiques...).

Pour tous renseignements et inscriptions : FCVF, 7 rue de l'Horloge, 35000 Rennes, tél. 99-79.22.63.

### Radio (France)-Armorique

Sur 103,1 Mhz, de Radio Bretagne à Radio Armorique, puis Radio France-Armorique. En 20 ans, la centralisation semble bien se porter.

La nouvelle fréquence permet de capter la radio jusqu'en Basse-Bretagne, sur onde moyenne (422 m), le dimanche, de 10 h à 12 h, une émission en langue bretonne, de 10 h à 12 h. Les débuts laissent une certaine place aux productions bretonnes. A écouter, donc, pour l'instant. Chaque jour émissions, de 6 h à 23 h.

### Stages de peinture sur tissu

Artisane formatrice : Maryvonne Durand, La Régère-en-Chanteloup 35150 (1,5 km après Chanteloup, sur la route du Sel-de-Bretagne). Stages du lundi au vendredi (1.600 F TTC), hébergement en plus.

### Un livre en breton sur Jacques Cartier

Editions Hor Yezh (1 place Charles Péguy, Poulbriant, 29260 Lesneven. Un livre nouveau écrit par Loiez Andouard, capitaine au long cours en retraite et écrivain bretonnant. Titre : « Jakez Karter ». L'ouvrage a le mérite d'insister sur le contexte breton et européen de la Renaissance.

### Musique : une création de P.Y. Moign, à Cardiff, le 6 décembre

Le 6 décembre prochain, Pierre-Yves Moign verra interpréter sa composition « Dasson Breizh » (résonance de Bretagne), à Cardiff, capitale du Pays de Galles, à l'occasion du festival de musique. Il s'agit d'une œuvre pour orchestre à cordes, harpe, piano et clavecin, inspirée de thèmes populaires bretons, interprétée pour la première fois en 1973. Fondateur du groupe musical « Les Kabalerien » en 1961, P.Y. Moign anime, à Brest, le centre breton d'art populaire.

### Conférence du centre breton d'art populaire, à Brest

Le samedi, à 16 h 30, 37 rue V. Hugo, à Brest.

- 12 janvier : « aspects des cultures celtiques contemporaines en Grande Bretagne et Irlande », par Y. Tosser (littérature) et H. Abalain (langues celtiques).

- 26 janvier : « l'idée de Bretagne dans l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle » (par Daniel Le Couédic).

- 2 février : « l'idée de Bretagne dans les arts plastiques et décors du XX<sup>e</sup> siècle » (R. Le Bihan).

### Le modèle de développement breton à l'épreuve de la crise

La revue « Economie et Humanisme » a regroupé sous ce titre trois dossiers : Mutations des campagnes bretonnes, par Paul Houée ; L'industrialisation de la Bretagne depuis 1950 : forces et faiblesses de l'économie bretonnes, par Jacques Kergoat ; un combat de trente ans pour la reconnaissance d'une identité, par Jean-Claude Perazzi. Participants actifs ou observateurs privilégiés du changement social en Bretagne, ces trois auteurs proposent une approche toujours intéressante bien que partielle du devenir du peuple breton. Economie et Humanisme, n° 279 (septembre-octobre 1984), 14 rue Antoine Dumont, 69372 Lyon Cedex 08, 45 F franco.

### Révoltes paysannes...

La bataille de l'artichaut en mai et juin 1960 ? La prise de la sous-préfecture de Morlaix, le 8 juin 1961 ? La bataille de Saint-Pol en juin 1962 ? Le sociologue Fanch

Elegoet a retrouvé vingt ans plus tard les principaux acteurs de cette révolte léonarde qui accoucha du marché au cadran de la SICA et plus tard des Brittany Ferries. Confrontant leur histoire et leurs souvenirs, il propose « une excellente illustration de l'action collective et un (trop rare) exemple d'efficacité bretonne qui interpelle profondément la Bretagne actuelle » car ces Révoltes paysannes en Bretagne sont à l'origine d'une nouvelle bourgeoisie rurale moderniste et solidement ancrée à droite. Les Editions du Léon, BP 5, 29212 Plabennec, 100 F.

### Prix Per Trepos 1985

Le prix Per Trepos est destiné à récompenser des textes radiophoniques inédits et de qualité, spécialement composés pour les émissions en langue bretonne.

Un nouveau concours est donc organisé cette année, pour y prendre part, il convient de proposer des œuvres entièrement originales, rédigées en langue bretonne, les traductions et les adaptations étant exclues. Les textes proposés devront permettre la réalisation d'une œuvre radiophonique de 20 minutes environ. Les œuvres écrites en collaboration sont admises.

Les textes proposés peuvent être : une nouvelle, un conte, une pièce de théâtre, un dialogue, un sketch, un récit historique, un récit de voyage, un exposé sur un pays, un personnage ou sur tout autre sujet, etc.

Les manuscrits devront obligatoirement être déposés avant le 15 janvier 1985, dernier délai. Les œuvres primées seront enregistrées et feront l'objet d'une diffusion.

Deux prix : le premier, d'un montant de 1.500 F ; le second, d'un montant de 750 F.

Le prix Pierre Trepos est régi par un règlement, dont les concurrents doivent avoir eu connaissance. S'adresser pour tous renseignements à Radio Bretagne Ouest, Priz Per Trepos, rue de Falkirk, 29000 Quimper.

### Marionnettes...

L'association du « Théâtre du Grenier Vert » propose son spectacle : Midi-Folie. Les marionnettes sont créées à partir d'ustensiles de cuisine transformés, peints, habillés. Théâtre, claquettes, chansons, comptines, fumée et couleurs les encadrent autour d'un buffet. L'histoire : Antonus (l'en-tonnoir), s'enrhume...

Divers remèdes lui sont proposés... Va-t-il guérir ? Le spectacle s'adresse aux enfants de 3 à 10 ans et recherche une diffusion en centres de loisirs et en milieu scolaire.

Pour tous renseignements : Théâtre du Grenier Vert, La Maison Neuve, 35210 Montautour, tél. 99-76.07.33.

# RADIO, TELE: ENCORE MOINS DE BRETON...

(suite)

En octobre, nous avions relaté l'interview donnée par Michel Le Bris, directeur des programmes de FR3-Rennes, à l'hebdomadaire « Le Trégor ». Il y était question du regroupement de l'essentiel des programmes en langue bretonne sur la journée du dimanche, d'une position plus que fataliste envers la langue bretonne, d'une allusion plus que péjorative aux mouvements bretons culturels... Dans un article signé, un militant UDB demandait que le directeur des programmes fasse son travail en matière de langue et de culture bretonnes et se plaçait au niveau du droit pour exiger le respect et la promotion de l'identité bretonne.

Deux semaines plus tard, M. Le Bris nous envoyait un dossier et une réponse, dans laquelle il nie avoir tenu tel ou tel propos, telle expression à l'emporte-pièce. Le journaliste, lui, notes à l'appui, maintient que les propos ont bien été tenus. Voyons l'affaire quant au fond.

## D'autres le disent...

Emgleo Breiz, association culturelle animée par Armand Keravel (PS) et qu'on ne peut taxer d'opposition systématique au pouvoir actuel, note la dégradation de la situation de la langue bretonne à RBO et à la télévision. « L'effort considérable prétendument opéré a consisté à parquer notre langue en une émission hebdomadaire quasi unique et à en débarrasser les programmes quotidiens, à l'exception d'une brève séquence, incertaine comme formule » (texte paru dans « Ouest-France », début novembre). De son côté, Ar Falz, par son conseil d'administration dénonce : « le centralisme jacobin, à peine ébranlé, a resserré son emprise... Nous attendons toujours le CAPES de breton, l'intégration des écoles Diwan... des media œuvrant pour un épanouissement culturel et linguistique... En réponse à cela, il n'y a que des mots, encore des mots. C'est bien dérisoire... ».

Skol an Emsav ajoute : « le blocage de la création des sociétés régionales de radio et de télévision, pourtant prévues par la loi du 23 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle montre les limites de la décentralisation et de la démocratisation des appareils de radio et de télévision ».

Et ce sont là des associations connues pour leur modération.

## Les faits :

Dans son bilan (juin 84), Youenn Gwer-nig présentait ainsi la répartition des émissions en breton à la télé :

Le dimanche, de 13 à 14 H. :  
le magazine d'informations "An Taol Lagad" de 15 minutes présenté par Fanch Broudig, suivi de l'émission hebdomadaire "Breiz o Vev" traitant des sujets les plus variés.

Voici ce qu'on peut lire dans la présentation officielle de la nouvelle grille par FR3-Rennes :

Deux vagues de sondage ont démontré que nous perdions une part importante de notre public les jours où l'émission "An Taol Lagad" était programmée - sur cinq minutes avant le journal télévisé. Les dix-télé spectateurs passant alors sur les deux autres chaînes pour suivre le J.T. Et le sondage montrait que nous ne retrouvions plus ce public jusqu'à 20H00. Si l'on considère qu'il s'agit là de la période de grande écoute qui conditionne tout l'avenir de notre télévision, pourvue dans cette voie aurait été suicidaire. Nous avons donc changé notre fusil d'épaule !

\*ces séquences d'An Taol Lagad sont supprimées

\*par contre, à chaque fois que les journalistes de Brest seront en reportage dans une situation d'usage naturel de la langue bretonne, le reportage sera donné, dans le cours du J.T., en breton. Et passera donc ainsi sur les 3 chaînes.

\*Enfin, tout en poursuivant l'émission "Abour Zul", labour nul un dimanche par mois, nous allons refondre complètement le programme des trois autres dimanches, en le portant à une heure et vingt minutes.

Dans les écoles, dans la presse, à la radio-télé, chaque usager peut faire son bilan. « Pour l'unité linguistique de la France, la langue bretonne doit disparaître » : cette déclaration d'un ministre de la III<sup>e</sup> République reste le fondement de la politique de l'Etat français vis-à-vis des peuples de l'Hexagone. Avec des calmants, des concessions minimales. Les Gallois ont arraché une chaîne de télévision en langue galloise. Nous, nous avons 1 h 40 par semaine, dont les 2/3, le dimanche, de 13 h à 14 h 15, jour de sortie pour beaucoup. Evidemment, on en reparlera.

De 4 jours de breton par semaine, on passe donc à deux. Bravo ! Pour rester dans le même esprit, pourquoi ne pas doubler l'horaire des émissions en breton, de 4 h à 6 h 40 le matin, le dimanche. Ainsi FR3 pourrait gagner en indice d'écoute et en publicité le dimanche après-midi, en passant au français...

Quant au gallo, sa situation est encore pire puisque l'on en reste à zéro.

Nous savons - depuis 3 ans et demi - que l'on peut obtenir des dizaines de pages de justifications et d'autosatisfaction des responsables de cette politique.

# 1985



**LE CALENDRIER 1985 DES PRENOMS BRETONS EST PARU !**

**TOUT EN BRETON, UN SUPERBE CALENDRIER POSTER**

**(52x74 cm)**

A commander (avec règlement)

à U.D.B. - B.P. 203 - 56102 LORIENT CEDEX

40 F port compris le 1<sup>er</sup> calendrier

20 F par calendrier supplémentaire

# ÇA S'EST PASSÉ EN NOVEMBRE

CHATEAUBRIAND: UN JEUNE CHÔMEUR TIRE SUR DEUX TURCS QUI SE TROUVAIENT DANS UN SALON DE THÉ.



EPONNE: MORT D'UN GRÉVISTE



BRETAGNE: LE PRÉFET DE RÉGION INTERDIT LA PRÉSENCE DES BASQUES



INCARCÉRATION DE YVON LE LEZ, LEADER DES PETITS COMMERÇANTS



LE GOUVERNEMENT FAIT LA SOURDE OREILLE AUX REVENDICATIONS DU FRONT DE LIBÉRATION DES KANAKS

